

UNIVERSITE DE LYON II

DOCTORAT DE 3<sup>e</sup> CYCLE

OCTOBRE 1979

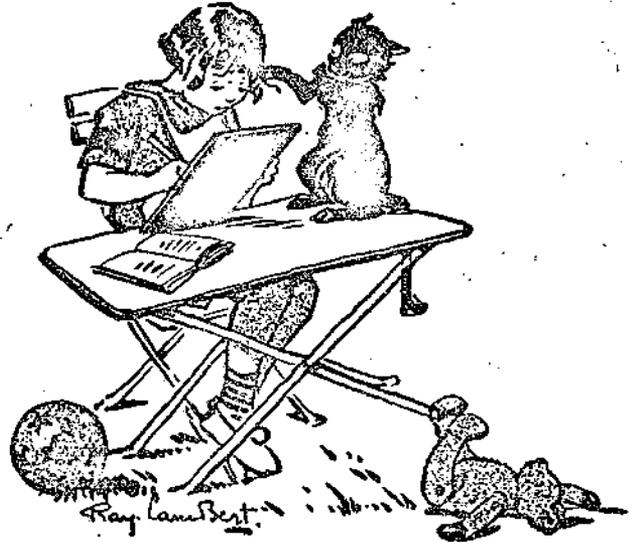


La STRUCTURATION  
de l'Orthographe  
ET  
l'INSTITUTION  
Scolaire.



Gérard BASTIEN

TABLE DES MATIERES



- INTRODUCTION p. 1 à 5 -L'orthographe, système à double fonctionnement; historique des oscillations entre les deux modes de fonctionnement; facteurs qui ont contribué à la prise en compte de l'aspect idéographique (notamment évolution de l'acte de lire)
- p.6 et 7 -L'orthographe et la résolution de ses deux tendances intrinsèques; l'orthographe est-elle enseignée dans l'institution scolaire, du CP à la 3e ?

PREMIERE PARTIE : Le rapport phonie-graphie et l'institution scolaire

Chapitre I : LES CONFUSIONS DE LA TERMINOLOGIE

- p. 9 à 13 -Pourquoi le sujet de cette thèse n'est pas dépassé; les manuels, contrairement à ce qu'ils affirment, ne partent pas des sons pour aller aux graphèmes
- p.14 à 18 -Le phonème : définition; utilisation de ce terme dans les divers manuels et dans les textes officiels du Ministère de l'Education
- p.19 à 26 -Le graphème : définition; historique de l'entrée

de ce concept dans les méthodes de lecture (3 étapes); refus d'utiliser le terme de graphème dans certains manuels et les textes officiels récents.

## CHAPITRE II : DES UNITES NON-LINGUISTIQUES : LA LETTRE

- p.27 à 36 - Lettre ou son ? passage constant de l'une à l'autre; le cas de "e" étude rationnelle de ce phénomène : initiation à l'archiphonème /oe/ et à ses variantes; fonction diacritique de la lettre "e" en finale de mot;
- p.37 - Lettre-son : orthographe conçue comme fondée sur un rapport biunivoque entre phonie et graphie;
- 1ère contradiction : lettres utilisées avec des valeurs différentes dans la même leçon;
  - 2e ~~raison~~ d'achoppement le "h"
  - 3e écueil : la polygraphie spécifique d'français
- p.40
- p.45
- p.58
- 1) L'équivalence entre graphèmes : le lien entre les graphèmes de base d'un même archigraphème n'est pas mis en place dès le départ; les méthodes de lecture traitent ce phénomène à leur manière : récapitulatifs de graphèmes présentés comme équivalents, le non-emploi de l'API et l'évocation de la prononciation
  - 2) Complaisance à évoquer les sous-graphèmes : \*anomalies dans la progression générale des manuels, dans l'absence de moyens permettant de saisir nettement les disparités de fréquence des graphèmes de base; présence injustifiée au CP des sous-graphèmes en abondance.

- P.64 - Quelques domaines de prédilection des manuels : domaines lexicaux, deux phénomènes graphiques.

### CHAPITRE III : DES UNITES NON-LINGUISTIQUES : LA PRETENDUE-SYLLABE

- P.69 - La syllabe utilisée dans les manuels; confusion dans la présentation
- p.73 - Problèmes au niveau phonique
- p.75 - Problèmes au niveau graphique : extraction de C + V sans souci linguistique; exclusion des lettres muettes; les consonnes doubles.
- p.82 - La syllabe inverse
- p.85 - La syllabe : utilisée dans les manuels ne recouvre que partiellement la syllabe linguistique
- P.87 - Un exemple de la confusion dans les unités utilisées : les multiples sens donnés au mot "son"

### CHAPITRE IV : MECONNAISSANCE DU DOMAINE PHONIQUE p. 89

- p.90 - Importance de l'environnement phonétique des sons étudiés
- p.91 - règle phonétique régissant l'ouverture-fermeture des voyelles : variantes combinatoires; variantes libres
- p.96 - Exemple de l'opposition e/ɛ ; le graphème "un"
- p.101 - Les postulats des méthodes synthétiques amènent à escamoter l'aspect phonique;
- p.103 - Exemple de la diversité régionale : l'Est de la France (Hayange en Moselle)

CHAPITRE V : LA CONFUSION PHONIE-GRAPHIE, SES ANTECEDENTS HISTORIQUES p. 106

- P. 107 à 113 - Exemples de la grammaire de Port-Royal de LAMY, de COSTADAU : recours à la distinction graphique pour expliquer la prononciation; le décompte des phonèmes reproduit la liste des lettres de l'alphabet.
- p.114 à 118 - Lente maturation d'un système phonologique dans la recherche linguistique DANGEAU, comparaison, REGNIER-DESMARAIS/ DANGEAU
- p.119 à 123 - L'entrée de l'oral dans l'institution scolaire : les méthodes de lecture sont des combinatoires formelles. LAMY et COSTADAU et les jongleries des combinaisons.

DEUXIEME PARTIE :

FONCTIONNEMENT LEXICO GRAPHIQUE DE L'ORTHOGRAPHE  
ET INSTITUTION SCOLAIRE

CHAPITRE VI : UN EXEMPLE : LES PHENOMENES ORTHOGRAPHIQUES A LA LIMITE DU PREFIXE ET DU RADICAL p. 126

- P.127 - 128 - les mécanismes de formation des mots et les contraintes habituelles du matériau graphique
- p. 129-130 - Préfixes non rattachés au mot
- p. 131 à 135 1) séparés du mot
- p. 136 - 137 2) alternance : préfixe terminé par une consonne, préf + Voyelle
- essai de mise au point

- Préfixes attachés au mot
- p. 138 1) résistance à l'intégration graphique
  - a) préfixes terminés par une voyelle
- p. 140-141 b) préfixes terminés par une consonne
- p. 142 2) intégration graphique
  - a) préfixes terminés par une voyelles
  - b) cas particuliers des préfixes mono-syllabiques en é.
- p. 141 à 150 Cas général -Position de LEROY
- cas hybride = Ré/RE - position de LEROY
- p. 151 c) préfixes terminés par une consonne
- préfixes soudés au radical dans phénomènes particuliers ; alternance intégral/élide/assimilé;
- p. 154 -cas complexe AD, la position de LEROY
- p. 158 -préfixes terminés par B,
- p. 159 -préfixes terminés par N
- p. 162-163 -tableaux récapitulatifs
- prononciation/non-prononciation de la consonne double.

CHAPITRE VII : UN ASPECT DE L'ORTHOGRAPHE ENCORE LARGEMENT  
OUBLIE A L'ECOLE

- p. 167 -Les deux principes d'analyse de l'orthographe des manuels à partir du CTE.

- caractère superficiel
- p. 175 - un exemple : la règle en ACC
- p. 179 - deux facteurs de base de l'apprentissage de l'orthographe : la fréquence des mots, le découpage en morphèmes
- p. 181 - nécessité de recourir à cette structuration à l'école : emploi de termes à structure : préfixe - radical - suffixe

### CONCLUSION

- p. 183 - Décalage entre la recherche linguistique et ce qui est enseigné
- p. 185 - valeurs anciennes de l'orthographe
- p. 187 - valeurs nouvelles

ANNEXE p. 189-190 - Orthographe et consommation

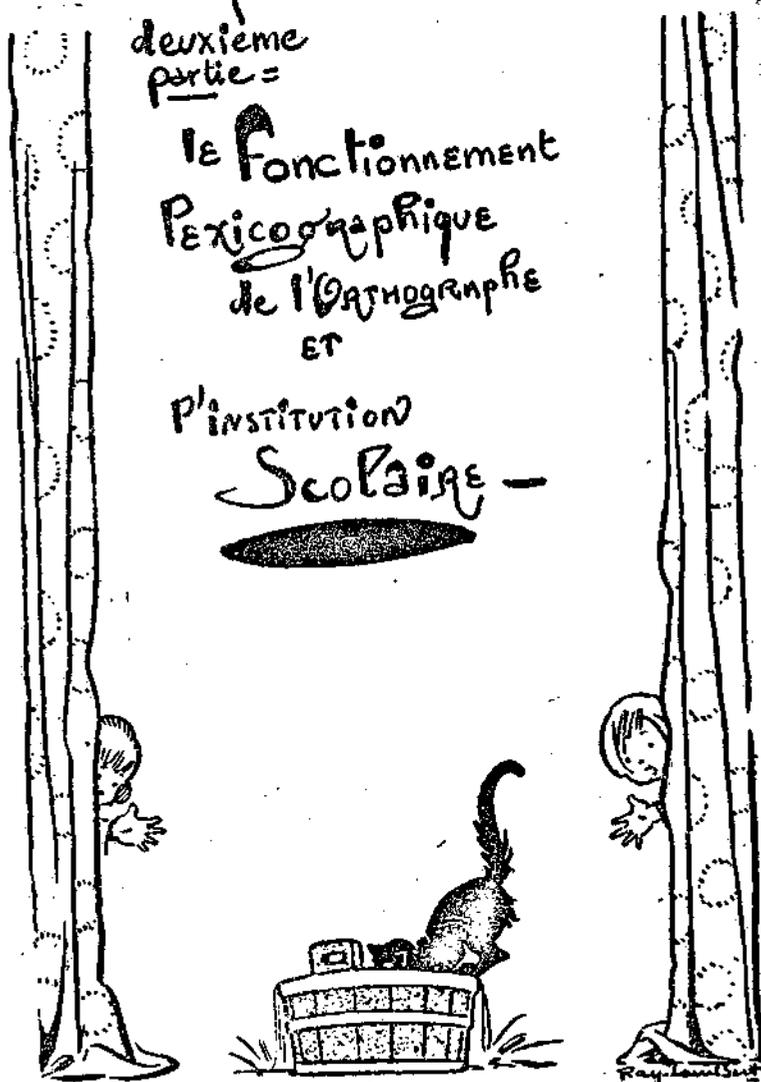
BIBLIOGRAPHIE p. 199 à 207.



deuxième  
partie =

Le Fonctionnement  
Péxico-graphique  
de l'Orthographe  
ET

l'Institution  
Scolaire -

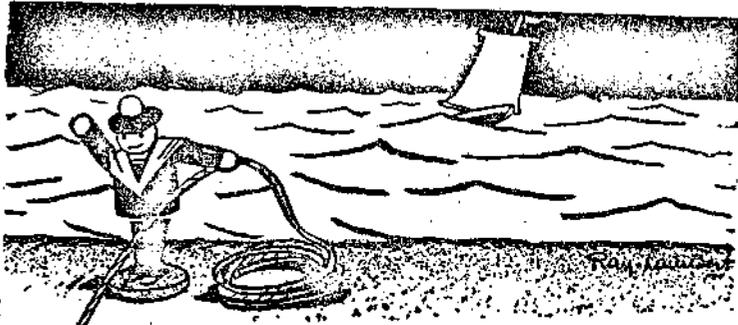


Dans cette deuxième partie nous nous proposons de nous consacrer à l'orthographe dans son aspect morphématique. Il s'agit maintenant de rendre compte d'un autre niveau de fonctionnement du système graphique : le niveau lexico-graphique que nous avons évoqué dans notre introduction (p. 2<sup>o</sup>) Le principe de notre étude sera le suivant :

- prendre un exemple complexe de ce fonctionnement morphématique de l'orthographe et en voir toutes les implications graphiques, notamment faire saisir le rôle de la conscience de la structure des mots dans la compréhension de l'orthographe.

- observer la pratique scolaire de ces dernières années dans les écoles et les collèges, et en polarisant son attention sur les "règles" d'orthographe utilisées; montrer comment celles-ci escamotent la constitution du mot en morphèmes.

Il s'agit donc d'une analyse d'abord proprement linguistique, destinée à montrer l'envergure du problème, à cheval sur la lexicque et l'orthographe; puis d'une comparaison avec les outils pédagogiques proposés par l'institution scolaire. Pour cela nous prendrons l'exemple des phénomènes graphiques à la limite du préfixe et du radical.



## CHAPITRE : VI

### UN EXEMPLE : LES PHENOMENES ORTHOGRAPHIQUES

à la limite du PREFIXE ET DU RADICAL



Qui n'a jamais éprouvé le besoin de se donner quelques points de repères pour comprendre l'orthographe de "ressaisir" prononcé / ~~ra~~ / à côté de "ressusciter" prononcé /re/, et "resaler" écrit avec un seul "s" ? Qui n'a maintes fois recouru au dictionnaire pour vérifier "contre-jour", "contresens", "extrajudiciaire", "extra-terrestre" ? Qui n'a douté qu'il y ait quelques cohérences dans le doublement/ non doublement des consonnes à la limite initiale du radical "effeuiller", "élaborer", "alléger", "alourdir". Autant d'incertitude justifiant une mise au point à défaut d'explications toujours rationnelles.

Mon propos n'est point d'entrer dans le débat concernant le flou des critères définissant le mot français mais bien plutôt de le considérer tel qu'il existe afin d'essayer de le disséquer, mettre à nu son anatomie et son squelette ou, linguistiquement parlant, ses diverses structures graphiques et morphologiques. Le mot, on le sait, ne constitue pas une unité insécable puisqu'il se subdivise en unités de sens plus petites, les morphèmes = ainsi le mot "anti/con/stitu/tionn/elle/ment" en contient six. Nous nous proposons donc d'étudier en détail comment

les mécanismes de formation des mots (juxtaposant ces éléments morphologiques)

- ou bien violent les contraintes habituelles du matériau graphique français : dans "asocial" le "s" intervocalique se prononce /s/ malgré la loi de position normale l'incitant à une prononciation en /z/ = "résumer", "désigner", "poison"

- ou bien subissent les contraintes du matériau graphique en modifiant la "figure" et/ ou la prononciation du morphème = "en" se graphie "em" dans "empêcher" pour obéir à la loi de position bien connue devant m,b,p ; on utilise le graphème double "ss" pour "resserrer" là où un "s" unique risquerait de se lire /z/ au détriment de l'intégrité phonique du radical

- ou bien imposent à l'orthographe des mots dérivés des règles spécifiques = le préfixe "in" selon le radical qui le suivra pourra prendre les formes = "il", "im", "ir". Ces phénomènes à la joncture des morphèmes, à la fois phoniques et graphiques, peuvent être cernés, en ce qui concerne la préfixation, par l'analyse du comportement du préfixe face à certaines situations phonographiques types. Ainsi observerons-nous comment réagissent les préfixes terminés par une voyelle en position de hiatus = "antialcoolique", "contre-attaque", "coauteur", "auto-allumage", "télécran"... également devant le graphème "s" du radical = "pressentir", "préséance", "prescience", "préscolaire"... Quant aux préfixes comportant une consonne en finale, ils nous permettront un inventaire de leurs modifications/ ou non du fait de la présence de telle ou telle graphème initial ou radical = "irrecevable", "enivré", "commencer", "élucider", "suggérer"... Nous parviendrons à déceler une hiérarchie dans ce qu'on pourrait appeler "l'intégration" orthographique du préfixe, allant de la préfixation non intégrée ("extra-fin") jusqu'à la préfixation la plus intégrée ("associer"). Bien sûr, plus nous constaterons que le préfixe est soudé, plus il y aura probabilité qu'il soit de composition ancienne (latine ou issue de l'ancien français) = sans nous lancer dans l'histoire de la formation des mots français, nous devons constater

dans ce cas précis des mécanismes de la préfixation (comme d'ailleurs dans toute étude du système orthographique) l'imbrication étroite entre explications diachroniques et synchroniques. Même s'il n'est pas dans notre intention de recourir ici à des considérations d'histoire de la langue, il convient néanmoins de dresser un état sommaire des modifications que l'évolution a fait subir à certains préfixes, afin de donner une plus grande cohérence à notre tableau : en effet, il n'est pas indifférent de savoir que "sus" de "suspendre" provient de "subs" latin et se rangera donc sous la rubrique "sub" et pas du tout avec "sus" issu de "sursum" ("susdit" etc...). De plus la préfixation, bien vivante dans la vie quotidienne (qu'on considère toutes les fabrications possibles, éphémères ou non = "supergénial", "anti-nucléaire", "progiscardien", "archifou"), s'inscrit dans les schémas de la constante évolution linguistique. Celle-ci oblige la réflexion à ne pas se cantonner dans une stricte vue synchronique si l'on veut rendre compte de la mouvance perpétuelle du langage, de la création verbale collective. Ces néologismes qui nous envahissent tous les jours, quelle que soit leur nouveauté, répondent plus ou moins aux lois de dérivation traditionnelles et il faut bien pouvoir les écrire.



## PREFIXES

non attachés au mot - 2 types - séparés par un  
 trait d'union  
 - alternance séparés/  
 attachés

Ces préfixes sont des morphèmes qui peuvent fonctionner comme  
 mots dans la langue

### I) SEPARÉS DU MOT :

Par un trait d'union = il s'agit uniquement de préfixes  
 placés devant un nom ou un adjectif qualificatif

1) Uniquement devant adjectif (ou nom dérivé de  
 l'adjectif) : 2 préfixes augmentatifs, donnant une valeur su-  
 perlative à l'adjectif.

EXTRA<sup>1</sup> = "extra-fin", "extra-fort", "extra-rapide", "extra-  
 lucide "

ULTRA<sup>1</sup> = "ultra-colonialiste", "ultra-révolutionnaire",  
 "ultra-court", "ultra-chic", "ultra-modernisme"

hésitation : PR \* = "ultramoderne" / NLU \* "ultra-  
 moderne"

PR = "ultra-sensible" ou "ultrasensible"

NLU = "ultra-sensible"

(\* PR = "Petit Robert" - NLU = "Nouveau Larousse Universel"

2) Uniquement devant nom :

AVANT = "avant-coureur", "avant-garde", "avant-goût", "avant-  
 poste" / + "avant-dernier", "avant-première", "avant-  
 projet", "avant-scène", "avant-veille"

**APRES** = "après-demain", "après-dîner", "après-guerre", "après-midi", "après-ski"....

**ARRIERE** = "arrière-boutique", "arrière-garde", "arrière-pays", "arrière-pensée", "arrière-saison"

**DEMI** = "demi-douzaine", "demi-frère", "le demi-gros", "demi-heure", "demi-saison"

**SANS** = "sans-abri", "sans-cœur", "sans-gêne", "sans-souci"

3) Devant adjectif ou nom :

**MI** = "mi-clos", "mi-fin", "mi-long" (exception : milieu composition ancienne), "à mi-chemin", "des mi-bas", "à mi-côte", "à mi-corps", "à mi-jambe", "à mi-hauteur", "à mi-distance"

**SEMI** = "semi-aride", "semi-automatique", "semi-constructeur", "semi-fini", "semi-public", "semi-rigide", "semi-consonne", "semi-remorque", "semi-coke", "semi-voyelle"

**BIEN** = "bien-aimé" (exceptions de composition ancienne : bienheureux, bienveillant, bienséant, bientôt), "bien-dire", "bien-fonds", "bien-être", "bien-fondé", "bien-jugé" (exception : bienfait)

**QUASI** = devant adjectif sans trait d'union (considéré comme un adverbe) = "quasi fini"  
 devant nom = "quasi-délit", "quasi-certitude", "quasi-contrat "

**NON** = "non-violent", "non-aligné", "non-assistance", "non-belligérance", "non-conformisme", "non-existence", "non-intervention", "non-bien", "non-sens"  
 exceptions : des mots de composition ancienne :

1 "nonchalance", "nonobstant"

**PSEUDO** = composition libre et passagère (sens péjoratif) = "pseudo-artiste", "pseudo-concertation", "pseudo-savant"

II) ALTERNANCE : - PREFIXE SEPRE PAR TRAIT D'UNION  
- PREFIXE ATTACHE AU MOT

1) Préfixes terminés par une consonne

SOUS et SUS

- valeur de préposition (devant nom) = toujours séparés :  
"sous-marin", "sous-barbe", "sous-commission", "sous-officier",  
sauf 3 mots de composition très ancienne (avec élision du s) =  
"souterrain", "soubassement", "soupape"  
"sus-hépatique", "sus-maxillaire", "sus-tonique", "sus-dominante"  
prononciation /sys/
- valeur d'adverbe (devant verbe) =
  - \* sous = toujours séparé : "sous-estimer", "sous-développer",  
"sous-titrer", "sous-évaluer",  
"sous-louer"....
  - sauf = "soussigner" + "soustraire" (avec prononciation  
du "s" en /S/
  - font exceptions 10 verbes (et mots de leur famille)  
de composition très ancienne
  - avec élision du "s" : "soulever", "souligner",  
"soumettre", "soupeser",  
"sourire", "soutenir", "souti-  
rer", "souvenir"
  - \* sus = toujours attaché = "susnommé", "susdit", "susmentionné"  
"susvisé" (composition ancienne)
  - sauf peut-être devant voyelle = "sus-indiqué"

2) Préfixes terminés par une voyelle

- a) 1er type : séparé en cas de PREF + VOYELLE du radical  
lié en cas de PREF + CONSONNE du radical
- flagrant = AUTO<sup>1</sup> = "auto-accusation", "auto-allumage", "auto-  
excitateur", "auto-imposition", "auto-  
intoxication"

= "autocritique", "autogestion", "automobile",  
"autodéfense", "autosuggestion", "autobio-  
graphie"

2

AUTO = "auto-école"

= "autoberge", "autodrome", "autoroute" mais

= "auto-stop"

- hésitation devant consonne =

EXTRA (en dehors de devant voyelle)

(+ INTRA)

\* "extra-utérin", "extra-axillaire"

\* "extra-européen", "extra-organique"

+ "intra-atomique" mais = "extraordinaire"  
(composition ancienne)

\* liés devant consonne =

composition ancienne = "extrapoler", "extra-  
vaser", "extravagant"

\* tendance à lier aussi : "extrabudgétaire",  
"extrajudiciaire", "extragalactique", "intrader-  
mique", "intracellulaire", "intraveineux"

\* non liés devant consonne = "extra-légal",  
"extra-parlementaire", "extra-sensoriel",  
"extra-sensible", "extra-territorialité",  
"extra-conjugal", "extra-réglementaire",  
"extra-terrestre", "extra-statutaire"...

2

ULTRA =(au delà)

\* pas d'exemple ultra + voyelle dans les deux  
dictionnaires consultés

\* ultra + consonne = hésitation totale,  
"ultracentrifugeuse", "ultrafiltration"  
mais "ultra-pression"

NLU = "ultraviolet" - PR = "ultraviolet"/ ultra-  
violet", mais "infrarouge"

NLU = "ultra-son", - PR = "ultrason"/"ultra-  
son", mais "infra-son"

NLU = "ultra virus" (sans trait d'union)

PR = "ultravirus"

NLU = "ultra-zodiacal"

CONTRE =

devant voyelle : "contre-alizé", "contre-allée", "contre-appel", "contre-attaque", "contre-enquête", "contre-indiquer", "contre-offensive", "contre-ordre", mais possibilité de contraction pour "contrordre" et "contravis"

devant consonne la situation est plus floue =

non liés - pas de tendance à la liaison pour les locutions de ce type =

"à contre-cœur", "à contre-voie", "à contre-poil", "à contre-fil", "à contre-jour", "à contre-haut", "en contre-bas "

- liberté de construction néologique avec trait d'union pour de nombreux mots composés souvent techniques de ce type =

"contre-courant", "contre-courbe", "contre-digue"  
"contre-fer", "contre-fiche", "contre-filet",  
"contre-lettre", "contre-mine", "contre-mur",  
"contre-fenêtre", "contre-plaqué"...

mais = (composition plus ancienne)

"contrebande", "contrebar", "contrebasse",  
"contrefort", "contremaître", "contremarche",  
"contrepèterie", "contrepoids", "contremarque"  
"contresens", "contretemps", "contrechef",  
"contrepoison", "contrepoint", "contretype",  
"contrevent", "contrevallation"

- "contre-performance", "contre-visite", "contre-réforme", "contre-valeur", "contre-propagande"

- hésitation pour = "contre-vérité"/"contrevérité", "contre-projet"/"contreprojet", "contre-proposition"/"contreproposition".

liés = un certain nombre de verbes et les mots de leur famille

"contrebalancier", "contrecarrer", "contrefaire", "contresigner", "contrevenir" ("contravention"), "contredire" ("contradiction") mais, "contre-manifester" (composition récente)

<sup>2</sup>  
PSEUDO = (termes scientifiques)

devant voyelle = séparation = "pseudo-andalousite",  
"pseudo-iris"...

attachement avec élision pour quelques mots : "pseudarthrose", "pseudoépigraphe", "pseudosthésie", "pseudonyme", "pseudostose",

devant consonne = toujours attachement

"pseudocarpe", "pseudogamie", "pseudolabour", "pseudomembrane", "pseudonymphe", "pseudopériode", "pseudopode", "pseudoscopie", "pseudozoaire"...

NLU : note "pseudobulbe". "pseudonévroptère" alors que PR écrit "pseudobulbinaire" comme "pseudo-fécondation" et hésite devant "pseudo-névroptère"/ "pseudonévroptère"

b) 2e type : lié en cas de PREF-VOYELLE

(S') ENTRE <sup>1</sup> (action réciproque)

- devant voyelle = élision du "e" notée avec apostrophe (graphie considérée comme désuète pour PR)  
" s'entr'aimer", "s'entr'égorger", attaché (PR)  
"s'entraimer", "s'entraider", "s'entraccuser",  
"s'entradmirer", "s'entrobliquer", "s'entraccorder"  
mais = "s'entre-égorger"
- devant consonne = tous avec trait d'union (formation néologique) : "s'entre-dévorer", "s'entre-déchirer" etc... (sauf "s'entrejoindre",

"s'entremanger", "s'entrepénétrer",  
"s'entremêler", "s'entremettre", "s'entrebattre",  
"s'entrechoquer", "s'entrecroiser"

ENTRE<sup>2</sup> = verbes non pronominaux = (entre=ensemble, ou à-demi) tous attachés

"entrecouper", "entrecroiser", "entrelacer",  
"entrelarder", "entreprendre", "entretenu"  
"entreposer", "entrebailler", "entrevoir",  
"entrefermer" (NLU = note "entre-clore")  
- devant voyelle = (NLU notre "entr'ouïr",  
"entr'éclos", à côté "d'entrouvrir")  
(PR écrit "entrouvrir" et "entr'ouvrir" vieilli)

ENTRE<sup>3</sup> = devant noms (= dans l'intervalle de)

devant voyelle = "entracte" mais = "entre-écorce"

devant consonne = composition récente non liés =  
"entre-nerf", "entre-noeud", "entre-vie", "entre-plant",  
"entre-rang", "entre-bande", "entre-temps"

composition plus ancienne :

"entrechat", "entrecôte", "entrefonte", "entrefilet"

"entremets", "entrepont", "entresol", "entretaille"

NLU ajoute = "entrefer", "entrefeuille", "entrepied"

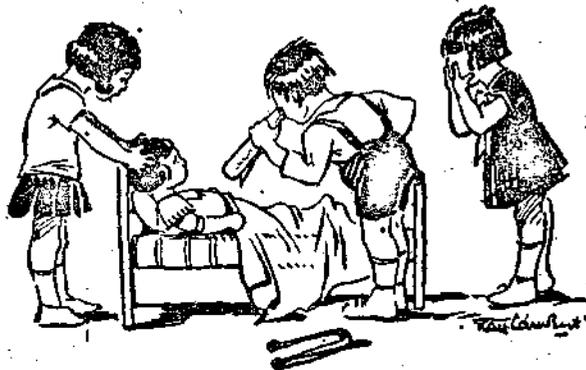
hésitation du PR = "entre-jambe" / "entrejambe"

du NLU = "entre-fenêtre" / "entrefenêtre"

"entre-ligne" / "entreligne"

"entre-noeud" / "entrenoeud"

"entre-voie" / "entrevoie"



Comment faire le point sur ce maquis ? nous remarquerons d'abord que les dictionnaires se veulent des témoins des graphies rencontrées et ne cherchent pas toujours à les systématiser = ceci explique qu'à quelques lignes d'intervalle on puisse trouver des contradictions flagrantes du type "entrefermer", "entre-clore", "s'entraccuser", "s'entre-égorger" "ultrafiltration"; "ultra-pression", "entr'ouïr", "entrouvrir" etc. Néanmoins nous pouvons tenter de comprendre les causes de cette fâcheuse séparation/liaison dans l'imbrication de deux types de structuration.

a) Le 1er obéit au critère que nous avons mis en relief = relevant de contraintes spécifiques du matériau graphique il désire éviter la rencontre voyelle finale du PRÉFIXE + VOYELLE initiale du RADICAL - Pourquoi ? Celle-ci dans de nombreux cas risque de rendre la lecture peu aisée = "autointoxication" peut provoquer la confusion avec le graphème complexe trigramme "oin",

- d'enfreindre les habitudes graphiques = "intraatomique", par la succession "aa" sort de la norme du français moderne
- de compliquer encore l'orthographe, par l'adjonction de diacritiques qui modifient la figure du morphème : ce que la langue française moderne répugne à faire - Ainsi "extrautérin" poserait problème sans tréma.

b) Le 2e est diachronique car il provient de l'évolution morpho-sémantique, qui pourrait se schématiser en 3 grandes lignes directrices =

- les termes de composition très ancienne (latin et ancien français) sont toujours liés, même avec des préfixes à tendance aujourd'hui séparative = non ("nonchalance"), extra ("extraordinaire"), bien ("bienséance") sous (attachement avec élision du "s" = "souligner")

- les termes de composition récente et les néologismes (preuves du caractère bien vivant du préfixe), de plus en plus systématiquement prennent un trait d'union, dans la mesure où le préfixe garde la valeur qu'il possède quand il n'entre pas en composition = cf. sans, extra, contre, entre, et surtout si celui-ci fait office de préposition (devant les noms)
- seulement ces mêmes termes peuvent changer de statut = auparavant, formations libres et occasionnelles, certains se voient de plus en plus utilisés en composition notamment quand ces préfixes remplissent un rôle d'adverbe (devant les verbes par conséquent) cf. "sus", "contre", "entre".

La composition PREF + NOM peut accepter la soudure mais plus difficilement en cas de préfixe ayant perdu son sens fort et précis = "contremaitre", "contreborne", "contrebande" ou pour les termes étiquettes des objets techniques, le seul critère d'ancienneté d'existence ayant, semble-t-il, quelque pertinence : "contreclef", "contrechâssis"

"contre-plaqué", "contre-fiche"



## PREFIXES ATTACHES AU MOT

- 2 types : - résistance à l'intégration orthographique  
- intégration orthographique.

### A) RESISTANCE A L'INTEGRATION GRAPHIQUE :

Ce type de préfixe est attaché au radical mais de manière fragile puisqu'il n'est pas intégré graphiquement ni même phoniquement. Le sentiment très vivace chez le lecteur de la limite morphologique préfixe / radical provoque donc quelquefois la séparation en cas de création nouvelle = c'est ainsi que le PR écrit "anti-scientifique", ou que les journaux parlent "ère post-gaullienne" et "d'uranium super-enrichi" ou en cas de succession graphique difficile = en particulier 2 "i", "anti-impérialiste", "archi-intelligent", 2 "o", "micro-onde", "micro-organisme". Mais la plupart du temps ces préfixes du fait de leur liaison systématique au radical sont la cause de dérogations d'origine morphologique dans le continu graphique ce qui concerne sa prononciation et l'agencement de son matériau.

1) Les préfixes terminés par une voyelle doivent faire face à 3 phénomènes = hiatus, "s" intervocalique, accentuation du "é".

a) hiatus =

Exemple ANTI = "antialcoolique", "antiatomique", "antiesclavagiste", le "i" final ne se lit pas /j/ malgré sa position devant voyelle (cf. antienne)  
Celle entorse ne réussit pas à modifier la tendance à toujours lier "anti" au radical = "antisocial", "antinucléaire", "antistrophe", "anticorps", "antihygiénique".

b) "s" intervocalique

Exemple ANTI et A (privatif) = "antisocial", "antiseptique"  
"asocial"

c) accentuation du "é"

Exemple TELE (issu de l'abréviation de "télévision" ou de "téléphérique"), "téléspectateur", "téléski" où les contraintes syllabiques imposeraient le non-accentuation du "e" -cf. "espérer", "es", constituant une syllabe fermée (terminée par une consonne) le "e" ne prend pas d'accent.

La figure du morphème "télé" au sens de télévision est tellement prégnante qu'on comprend la réticence de la langue à la modifier.

Si l'on veut faire l'inventaire des préfixes sujets à ce type de mécanisme de dérivation préfixale, on obtient la liste suivante :

- en "a" = SUPRA ("suprasensible")  
PARA (à côté de) "parasymphatique", "parasythétique" mais "parasite" composition grecque  
PARA<sup>2</sup> (protection contre) = "parasol"  
A(privatif) = "asocial", "aseptique", "asexué", "asialie"
- en "é" = TELE = "télésiège"
- en "i" (ou "y") = ANTI, POLY "polyester", "polyacide", "polyamide" "polyandrie", "polyvrie" mais "polyèdre", hésitation /i/ ou /j/ "polysémie", "polysyllabique"  
ARCHI = "archiépiscopal", "archiutile"  
UNI, PLURI, MULTI, QUADRI = "unisexué", "uniaxe", "quadrisyllabique"
- en "o" = les éléments grecs utilisés par la formation savante de termes souvent scientifiques  
AERO = "aérosol", AUTO = "autosatisfaction", "autosuggestion"  
BIO = "biosynthèse", GEO = "géosynclinal", HYDRO = "hydrosoluble"  
ISO = "isosiste", MICRO = "microsillon", MONO = "monosyllabique"  
ORTHO = "orthosymphatique", PHOTO = "photosensible"  
PSYCHO = "psychosomatique"

Quand la composition remonte au grec, ou quand le radical seul n'existe pas en français = la sonorisation de "s" se réalise normalement "philosophie", "chromosome" ...

+ le préfixe moderne CO (issu de termes anciens comme "coopérer" = "cosignataire", "cosécante", "cosinus")

## 2) Préfixes terminés par une consonne

a) par N = PAN = ne subit pas la règle de position devant

m, b, p "panpsychologisme", "panmagique"

"panmagnétisme", "panphobie"

mais se dénasalise normalement devant voyelle :

"panaméricanisme"/pan/

ou le "e" muet : "panhéliénisme"

b) par R = INTER - SUPER - SUR - HYPER :

Les termes de composition récente marquent la prononciation des 2 R : "hyperrréflectivité", "superréacteur", "surréalisme", "surrégénérateur" "surrénal", "interroi", "interrègne", "interrégional" (ce qui est entre).

Les termes de composition ancienne sont prononcés /R/ : "interroge", "interrompre"

L'accentuation du "é" : on écrit "interaction", "interurbain", "hyperémotivité", "superhétérodyne" alors que la règle d'accentuation exigerait "in-té-rac-tion" etc... car elle se fonde sur la décomposition du mot en syllabes graphiques et non en éléments de composition.

cf. "in-té-rêt" et non "inter-êt", "intérieur", "supérieur".

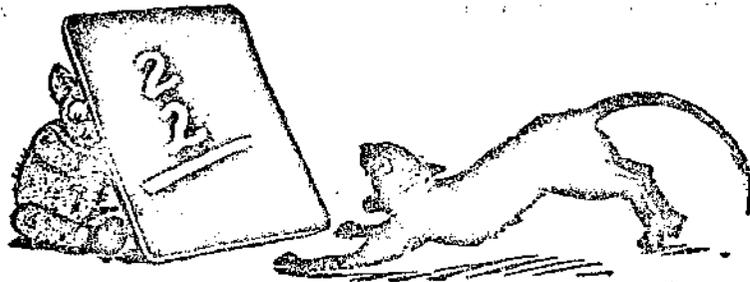
c) par S : devant radical commençant par une voyelle : toujours ce

problème de la prononciation du "S"

- \* DYS : "dysenterie", prononciation /S/ en position intervocalique (en fait, il s'agit d'une réfection de l'ancien français "dissenterie")  
prononciation sonorisée : "dysurie", "dysendocrine" /Z/  
hésitation pour quelques termes : "dysarthrie",  
"dysesthésie", "dysidrose"
- \* TRANS : dans des mots comme "transafricain", "transalpin", "transatlantique", "transocéanique", "transuranien" "transhumance", le préfixe fonctionne comme s'il était séparé du radical : "transalpin" cf. "sans-abri", c'est-à-dire que le "s" final du préfixe prend une prononciation sonorisée comme dans une liaison de type "sous un pommier" cf. "sous-estimer". Or il s'agit bien d'une violation d'une contrainte impérative du matériau graphique qui veut qu'après consonne graphique y compris "n" notant les voyelles nasalisées, on, in en, etc... la lettre "s" se prononce /S/ : cf. "transe" "penser", "pinson". La formulation de ce phénomène peut être dite différemment : en effet, on peut considérer qu'après voyelle nasale, comme après toute voyelle, normalement "s" devant voyelle devrait se sonoriser suivant les lois phonétiques générales : "poser", "asile". C'est le cas dans les dérivés sur "trans" : "transhumance" Pourtant "s" conserve ailleurs sa valeur sonore en cette position : "anse", "enseigne", "ensemble", "ensorceler", "danse", "réponse".  
TRANS + S du radical par la succession "n", "s", "s", va ainsi à l'encontre de la loi de position qui notifie l'impossibilité de trouver le graphème double "ss" après consonne (sauf dans les 2 subjonctifs "vinsse" et "tinsse") "transsaharien", "transsibérien", "transsonique", "transsuder".

On note la prononciation des  $\text{S}$ /trassonik  $\neq$   
 $/t\tilde{\text{e}}s/$ .

Pour conclure sur ce III, on pourrait penser que la généralisation du trait d'union, résoudre les problèmes ("co-signataire", "a-social", "inter-règne") seulement on risque de multiplier les compositions avec trait d'union : est-ce une gêne après tout ? Je ne le pense pas, si on systématise rigoureusement la composition avec trait d'union au point de faire du trait d'union un indice visuel de non-intégration graphique et phonique.



## B) INTEGRATION GRAPHIQUE

### I) PREFIXES TERMINEES PAR UNE VOYELLE

Intégration simple : par refus du hiatus

a) avec consonne "d'appui"

A(privatif) : "an/cure", "an/onyme", "an/alphabète", "an/émie",  
"an/archie", "an/harmonique", "an/encéphale"

b) avec élision de la voyelle finale (uniquement chez  
préfixes dissyllabiques)

- exceptionnelle : "ant(i)onyme", "ép(i)onyme", "par(a)onyme"  
"ap(o)hélie", "arch(i)évêque", "di(a)orama"  
"pén(e)insule", "pén(é)ombre"



## II) CAS PARTICULIERS DES PRÉFIXES MONOSYLLABIQUES EN é :

Ils conservent une certaine autonomie, à preuve l'alternance intégration/non-intégration graphique selon l'ancienneté de composition.

### 1) Cas général

Dé (latin DIS), TRé (latin TRANS), Mé bas latin MISSI)  
+ PRé (latin PRAE) sauf fonctionnement devant voyelle.

- a) devant consonne ou h aspiré : Dé , Mé , TRé PRé  
"dédommager", "déliier", "débaucher", "déménager"..  
"mécompte", "mépris", "méfiance", "mécontent",  
"mévente"....  
"trépasser", "trévérer", "trébucher"....  
y compris devant h muet pour PRé :  
"préliminaire", "préhistoire", "préhomínien", "préjugé"...

### b) devant S

devant S + VOYELLE du radical (S intervocalique)  
sonorisation du "S" dans les reprises de mots formés  
dès le latin (cf. RE 1) le préfixe n'a souvent pas  
de sens très marqué :

"désigner", "désoler", "présumer", "présider",  
"préserver"  
"désuet", prononcé /s/ autrefois, évolue vers /z/ en  
cas de prononciation /sʏé/, mais la prononciation /s/  
se maintient devant la semi-consonne /w:/swé/  
graphème double "ss" pour préserver la prononciation /s/  
"desseller", "dessouler", "desserrer", "dessoler",  
"dessuinter"....  
"messéant", "il messied" (messeoir)  
"tressaillir", "tressauter"  
"pressentir"  
sans intégration (composition récente) sens du préfixe

très marqué : "désulfater", "désulfuriser",  
"désacraliser", "désensibiliser",  
"désolidariser"

Problème : "désister" /s/, à côté de "résister" /z/  
"préséance", "présélection", "présupposer"

LEROY Traité de l'orthographe - Edition 1764 avait déjà été  
choqué par cette évidente incohérence - cf. Préface P XLI :

" Quelques modernes prétendent que dans les mots  
composés des prépositions de "pre" et "re" dont  
le simple commence par une "s", cette lettre  
ne doit pas doubler, parce qu'elle y conserve un  
son fort; et par conséquent qu'on doit écrire  
"désaler", "désécher", "préséance", "présentement"  
"résusciter", "resouvenir" et ainsi les autres.  
Je dis premièrement que cette règle n'est pas  
générale, puisque les auteurs écrivent ces mots  
les uns d'une manière, les autres d'une autre  
(...)



En second lieu, je soutiens que cette règle est  
absurde. Pour le prouver invinciblement, il ne  
faut que comparer quelques mots les uns avec les  
autres. Et en effet, pourquoi écrire donc  
"désaler" avec une seule "s", tandis qu'on trouve  
"desservir" dans tous les livres avec deux "s".  
Quel privilège a la lettre "s" dans le mot "présen-  
tir", pour y conserver le son qui lui est naturel,  
tandis que dans le mot "présenter", elle emprunte  
le son "z" ?

Cette lettre n'est-elle pas entre deux "e" dans  
l'un comme dans l'autre mot ? On m'objectera  
sans doute la nouvelle règle de nos Modernes =  
voyons donc si elle est recevable. Les mots  
"ressusciter" et "résurrection" nous viennent de  
la même source : ils sont dérivés des latins  
"resurgere" et "résurrectio".

Pour les rendre conformes à leur étymologie,  
j'avoue qu'ils ne devraient ni l'un ni l'autre  
être écrit avec une seule "s". Mais cette "s"  
aura-t-elle en français une force qu'elle n'a pas  
dans le latin ? "

- devant S + CONSONNE du radical

obéit normalement à la règle de non-accentuation  
"desceler", "description", "destructurer" (écrit  
souvent "déstructurer" pour souligner la fermeture

du /e/ + "déstabiliser")

"prescience", "prescription" mais "préscolaire"

c) devant voyelle (ou h muet)

- Dés, MéS (le "s" étymologique réapparaît)

"désaccord", "désadapter", "désodoriser", "deshabiller"

"deshonorer" seules exceptions : "déodorant" (création récente, s'écartant nettement de la règle générale; et "déambuler" calqu" du latin "dambulare")

"mésentente", "mésestime", "mésintelligence",  
"mésaventure"

- PRé (latin)

"préalpin", "préambule", "préavis", "préétabli",  
"préoccupation"

2) Un cas hybride (Ré d'origine savante, RE d'origine populaire :

a) devant consonne : Ré : "récapituler", "réclamer"  
"récupérer" (le sens est souvent imprécis) "réfléchir",  
"répondre", "répugner", "rétribuer"

RE : "refermer", "redescendre"

"revoir", "remémorer", "rehausser"...

- Il est très fréquent que l'on ait alternance (RE verbe) et Ré (noms et adjectifs dérivés par formation savante)

"recevoir"/"réception"

"refaire"/"réfection"

"redoubler"/"réduplication"

"se remettre"/"rémission"

"reprandre"/"répréhension"

"requérir"/"réquisition"

"retenir"/"rétention"

"reverser"/"réversible" mais pas toujours : "remémorer"/

"remémoration"

Cette situation a eu pour conséquence l'extension de cette  
tendance à utiliser Ré dès que l'on procède à une dérivation :

- soit par nominalisation : "rebeller"/"rébellion",  
"reclus"/"réclusion",  
"replet"/"réplétion"
- soit autre : "refuge"/"réfugier" : ici c'est  
le verbe qui est dérivé

De plus, par analogie avec les noms dérivés en Ré, ou avec les  
autres verbes en Ré, il arrive que la prononciation transforme  
RE en Ré

- "reconstituer " "réconstituer" "revigorer" "révigorer"
- "recrudescence" "récrudescence" "reviviscence" "réviviscence"
- "refrérer" "réfrérer" "rechigner" "réchigner"

b) devant S = S + VOYELLE = Ré : le "s" intervocali-  
que est toujours prononcé /z/

"réservoir", "résider", "résigner", "résilier", "résoudre"  
"raisonner", "résulter", "résumer"... sauf "réséquer",  
"résection"

RE : la volonté de conserver la prononciation sonore à  
l'S du radical a obligé à employer le graphème double  
"SS", mais en préservant l'identité phonique du  
préfixe / RA /

"ressaisir", "ressacer", "ressauter", "ressouder",  
"se ressouvenir", "ressource", "resservir", "ressortir"  
"ressembler", "ressentir"

Seulement la prégnance de la graphie "ess" toujours  
prononcée /ɛs/ en situation normale, provoque pour  
deux verbes au moins (et leur famille) une prononcia-  
tion analogique en /ɛs/

"ressembler", "ressentir" (remarque : "ressusciter"  
relève du préfixe Ré voir plus bas).

Enfin, pour les compositions récentes ou éphémères :  
le préfixe RE s'adjoint au radical sans intégration

graphique, laissant le S intervocalique déroger à la loi de position

"resaler", "resalir", "resucrer", "resucée",  
"résurgir" (graphié quelquefois "ressurgir")

= S + CONSONNE : on obtient pour RE et pour RÉ, la même graphie RE, ce qui pose à la fois le problème de l'accentuation du "é" pour Ré et celui de la prononciation de graphème "e" pour RE.

RE : "restreindre", "restituer" sans accent/loi de position normale

RE : "restructurer"...prononciation /a/ ne correspondant pas à celle que prend habituellement la succession "es" + consonne.

Depuis trois siècles, ce point particulier ne parvient pas à trouver une solution rigoureuse.

LEROY (Préface de son Traité de l'orthographe française en forme de dictionnaire) p. XLII de l'édition de 1764, met à nu le problème sans qu'il ait été trouvé depuis 1764 quoi que ce soit de plus satisfaisant :

" On trouve dans les dictionnaires de Richelet et de Joubert les mots, "resacrer", "resaigner", "resaluer", "resauter", "resécher", "reseller", "resemeller", "resemmer" et... écrits avec une seule "s" parce qu'ils sont composés de la préposition "re", et des mots "sacrer", "saigner", "saluer", "sauter", "sécher", "seller", "semelle" "semer" etc...

Voilà une nouvelle règle établie : mais ces prétendus législateurs suivent-ils exactement cette loi qu'ils nous donnent ? C'est ce qu'il faut examiner. Je trouve dans ces mêmes dictionnaires les mots : "ressasser", "ressentiment", "ressentir", "resserrer", "ressortir", pour signifier sortir de nouveau, "ressouvenir" et quelques semblables écrits avec deux "s".

Cependant ces derniers mots sont aussi bien que les premiers, composés de la préposition "re" et des mots "sasser", "sentiment", "sentir", "serrer", "sortir" et "souvenir" qui commencent par une "s".



Que leurs partisans conviennent donc qu'ils sont blâmables d'avoir écrit les premiers avec une seule "s", ou qu'ils ont tort d'écrire ces deux derniers avec deux "ss" .

Je leur donne le choix, mais puisqu'ils ne sont pas d'accord avec eux-mêmes, je suivrai mon goût particulier."

c) devant voyelle ou h muet : alternance /R/RE

\* devant "a" (ou "ha") : R dans 75% des cas (dans PR)  
"rabattre", "raccomoder", "racheter", "raccourcir"  
"rajeunir", "rassembler".... "rhabiller"

Ce type de préfixation étant très fréquent, la suite "RA" a été sentie comme un préfixe, notamment par mauvaise coupe quand les verbes sans R n'existaient plus :

"accourcir", "agaillardir", "ajeunir"....

Cette confusion linguistique a provoqué la formation de verbes qu'on pourrait penser comme formés d'un préfixe "RA" :

"rafraîchir", "rapatrier", "ravigoter", "rapiécer",  
"rabrouer", "radoter", "rabibocher", "rafistoler"  
"ratatiner".

Qui n'a pas entendu "rabattre les oreilles" pour "rebattre les oreilles" ? En fait, on sent que cette suite se ramène à R + A et ne constitue pas à proprement parler d'une variante spéciale du préfixe.

- Dans 25% des cas, le préfixe Ré est utilisé : (niveau plus soutenu)

\* "réhabilité", réhabituer", "réabonner", "réagir", "réapprovisionner", "réaffirmer"

- Possibilité de doublets :

"rapprendre"/"réapprendre"

"ranimer"/"réanimer"

"raccoutumer"/"réaccoutumer"

"rassortir"/"réassortir"

"rassurer"/"réassurer" (sens différent)

Mais pour ces doublets dès que l'on utilise le préfixe dans des noms dérivés il devient systématiquement Ré : "réanimation"  
"réapprentissage", "réassortiment" (cf. devant consonne)

- \* devant "EN" : R dans la quasi totalité des cas  
 "rembarrer", "remblayer", "renchérir", "rencontrer",  
 "rentrer", "renvoyer"...
- sauf : "réemployer", "réensemencer", "réentendre" .
- Ré/R devant "é" (ou devant le graphème "e" prononcé /e/ ou /ɛ /)

- R : dans une liste limitée : "réchauffer", "se récrier"  
 "récrire", "se réjouir", "ressayer", "rétablir",  
 "rétrécir"

La disparition du verbe simple ou la rareté de son emploi "éjouir", "étrécir" peut inciter à la coupure "ré-jouir", "ré-chauffer" quand c'est possible (≠ "ré-crire", "ré-trécir") ce qui renvoie aux cas suivants :

Ré : on tend à utiliser plus souvent cette forme malgré la succession "éé"

- "réécrire", "réédifier", "réécouter", "rééditer", "rééduquer"  
 "réélire", "réescompter", "réévaluer", "réexaminer",  
 "réexpédier", réexporter", "réessayer"....

(la prononciation peut contracter plus ou moins ces deux "é")

- devant toutes les autres voyelles : Ré

- "réoccuper", "réimprimer", "réutiliser", "réitérer"....

sauf "rouvrir" (mais "réouverture")

Il est intéressant de remarquer que la forme sémantiquement forte (= signifiant "une nouvelle fois") du préfixe se trouve être RE devant consonne "reconstruire" mais Ré devant voyelle "réaffirmer". Enfin la forme latine "red" réapparaît dans 5 cas (≠ mots de la même famille), devant voyelle ou h muet : "rédimer" "rédemption", "rédiger", "rédaction", "réhibition"

- dans un cas devant "d" : "reddition"



### III.- PREFIXES TERMINEES PAR UNE CONSONNE

1) Préfixes soudés au radical sans phénomènes particuliers :

POUR : "pourchasser", "poursuivre", "pourtour"...

PER : "persuader", "permettre"

PAR : "parfaire", "pardonner"

Même pas de problème orthographique des 2 R puisque la succession R final + R du radical n'existe pas.

2) Alternance préfixe-intégral/élide/ assimilé :  
DIS-BIS-EX

a) devant consonne ou h aspiré :

- préfixe intégral (formation savante) : le plus souvent devant  
c,p,t

DIS : "discerner", "discontinu", "discorde", "discourtois"  
"dispendieux", "disperser", "disponible", "disparaître"  
"disproportion", "distorsion", "distraire", "distribuer"  
"distendre"

BIS : "biscornu", "biscuit", "bistourner"

EX : "excéder", "expatrier", "expliquer", "expirer" (ex + spirare)  
"extraire", "exterminer"

On trouve aussi "DIS" avec un sens négatif très fort devant  
d'autres consonnes mais assez exceptionnellement : "disjoint",  
"disgrâce", "disloquer", "disqualifier"

"EX" rencontre très rarement d'autres consonnes initiales du  
radical :

f "exfoliation"

q "exquis"

s "exsangue", "exstrophie", "exsuder"

- "s" final élidé : DI, BI, é

Remarque : EX latin est devenu en Ancien Français ES qui s'est maintenu dans la graphie jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi on peut parler d'élision du "s" également pour ce préfixe.

Il reste des traces de cette forme ancienne notamment dans les mots qui nous sont venus du provençal ("ésbroufe", "s'esclaffer", "esquinter"...)

devant g = "égorger", "égaler"	"digérer", "digression"
devant l = "élargir", "élaborer"	"dilacérer", "dilapider"
	"dilater", "dilection"
devant m = "émailler", "émasculer"	"diminuer"
devant r = "évacuer", "évider"	"diviser", "divertir"
	"divulger"

En somme, il existe pour "DI" une aversion pour les consonnes :

b, d, j, h, n, q et très peu de prédilection pour m et r

Par contre "é" se montre particulièrement polyvalent puisqu'il admet toutes les consonnes (sauf les k, w, z marginales)

b = é      c = "échauder", "écailler", d = "édicter",  
"éduquer"

h = "éhonté"      j = "éjecter", "éjaculer",

n = "énerver"      - p = "épeler", "éperdu", - q = "équeuter"

r = "éreinter", "érailler"      - t = "étendre", "étirer"

Quant à "BI" ce préfixe disponible pour des formations nouvelles semble omnivalent par nature, malgré certaines lacunes :

"bicéphale", "bicyclette", "bifurcation", "bimoteur", "bijection"

"bilingue", "bigame", "bipartite"....

On notera également qu'on retrouve dans certains exemples

l'alternance mot avec préfixe d'origine populaire / dérivé avec préfixe d'origine savante :

"étendre"/"extension"

"étendre"/"extension"

"épandre"/"expansion"

"éteindre"/"extinction"

"dépenser"/"dispendieux"

"détendre"/"distension"

b) devant f ou s + voyelle : assimilation systématique

- DIF ou DIS : "difficile", "différence", "diffamer", "difforme"  
"diffus", "diffraction", "disséquer", "disséminer",  
"dissension", "dissenter", "dissident", "dissimuler"  
"dissiper", "dissocier", "dissoudre"
- EF/ES : "effacer", "efféminer", "effeuiller", "efficace",  
"effort" (seul cas aberrant "éfaufiler") "esseulé"  
"essoufflé", "essuyer"...
- BIS : "bissectrice", "bissac", "bissextile", "bissexué",  
mais : "bisulfate", "bisulfuré",  
par analogie : "dissyllabe", "trissyllabe" (préfixe  
grec : "DI" = "diaule", "dichotomie", "diode"...)  
et préfixe latin "TRI" "triangulaire".

c) devant voyelle ou h muet :

- pas d'exemple pour DIS
- BIS : avec élision du S : "biacide", "bihebdomadaire", "biunivoque"  
"biennal",  
avec sonorisation du S : "bisaïeul", "bisannuel", et par  
analogie "trisaïeul", "trisannuel"
- EX : "exacerber", "exaction", "exhaler", "exhausser", "exhiber"  
"exhorter", "exhumer", "exubérant", "exutoire"

On trouve d'autres exemples dus à la chute très ancienne du s  
initial du radical (cf. "expirer" de "ex-spirare) "exécution"  
(de "ex-secutio") "exulter" (de "ex-sultare de saltare") "exister"  
(de "ex-sistere") "exil" (de "ex-silium)

D'un point de vue phonique, le graphème "x" a pour valeur générale  
/ks/ en toute position, y compris intervocalique (cf. "extrême",  
"vexer", "oxyde", "sexe", "lux", "silex", "fixer"...)

Or la préfixation en "EX" (cf. trans) a pour conséquence de sonori-  
ser le X en position intervocalique : "exagérer", "exiger", "exoné-  
rer" /gz/ Mais pour "exécrer" la prononciation /KS/ est possible.

Il en est de même pour les préfixes grecs "hexa", "exo" qui observent le même phénomène de sonorisation.

3) Un cas complexe : AD

a) devant voyelle ou h : AD : "adapter", "adopter", "adorer", "adhérer"

b) devant consonne :

- sans assimilation

systématiquement a =

devant b = "abaïsser", "abêtir", "aborder", "aboutir"  
 "abréger", "abreuver", "abrutir"...

devant ch = "acharner", "acheminer", "achever"  
 "achoper"

alternance a/ad :

devant j = "adjoindre", "adjuger", "adjurer" à  
 côté de "ajourner", "ajouter", "ajuster"

devant m = "admettre", "administrer", "admirer",  
 "admonester", à côté de "amaigrir",  
 "amasser", "améliorer", "aménager",  
 "amener", "ameuter", "amincir", "amollir"  
 "amonceler", "amortir", "amenuir",  
 "amusser"

devant v = "advenir", "adverbe", "adverse", à côté  
 de : "avachir", "avaler", "avisser",  
 "avertir", "aveulir", "avilér", "aviver",  
 "avoisiner"...

- Assimilation systématique :

devant c = "accabler", "accident", "accomoder",  
 "accuser" + devant

q = "acquérir", "acquiescer", "acquitter"  
 exceptions : "s'acoquiner", "acagnarder"





devant f = "affable", "affaiser", "affamé",  
"affirmer", "affranchir", pas  
d'exception

devant p = "apparaître", "apparier", "apprivoiser"  
"apprécier", "approvisionnement", "appro-  
cher"

exceptions : "apaiser", "apanage",  
"apitoyer", "apercevoir", "apeurer",  
"aplanir", "aplatir"

devant r = "arranger", "arrimer", "s'arroger"  
"arrondir"

exception : "araser"

devant s = "assembler", "asservir", "assiéger",  
"associer", "s'assoupir", "assortir"  
"assurer"... + "ascension"

devant t = "s'attabler", "attendre", "atténuer"  
"attraper", "attribuer"

exception : "atermoyer"

- Assimilation hésitante :

devant n = "annexer", "annihiler", "annoncer",  
"annoter", "annuler", à côté de :  
"anéantir", "anoblir", "anuité" (de  
"nuit")

devant g = "agglomérer", "agglutiner", "aggraver"  
à côté de "agrafer", "agrandir",  
"agréer", "agréger", "agriper",  
"aguerrir", "aguicher"

devant d = "additionner", "adduction", à côté de  
"adosser", "adoucir", "adroit"

devant l = "allaiter", "allécher", "allier",  
"allouer", "allonger", "alléger",  
"allumer", à côté de : "alanguir"  
"aliter", "alourdir", "alunir".

Au 18<sup>e</sup> siècle, la mésentente était totale entre partisans du doublement de la consonne pour des raisons d'étymologie (tel LEROY) et partisans de la simplification (tel RICHELET). Cela provoqua un débat dont la portée nous concerne encore en 1979. Les explications données par LEROY dans Traité de l'orthographe française en forme de dictionnaire (1<sup>ère</sup> édition 1764) recourent au sens du préfixe pour justifier l'alternance consonne/ consonne double : cf. article sur le terme "abat-vent" p.2 et 3 du dictionnaire

" A l'égard des deux bb, j'avoue qu'il s'est glissé dans l'usage l'abus de doubler la lettre initiale du simple dans tous les composés de la lettre ou préposition a. On a suivi cette façon d'écrire dans les précédentes éditions de cet ouvrage; mais dans celle-ci nous ne devons pas nous laisser entraîner à ce torrent puisque nous avons à y opposer l'Académie et trois autres bons auteurs ? Ce n'est pas que je prétende renverser le principe selon lequel on écrit :

"accompagner," "aggrandir", "allouer", "annotation"  
"apporter", "arranger", "associer", "attirer" et semblables.

J'admets le principe avec quelques restrictions et je vois que c'est le sens de la préposition jointe au verbe qui doit déterminer à doubler la lettre initiale, ou à ne pas la doubler.

Elle doit être doublée, quand la préposition marque quelque rapport, ce qui arrive le plus souvent .

Elle ne doit pas être doublée, quand cette préposition est susceptible d'une autre signification comme dans "abattre".

Il ne semble pas qu'on puisse retenir cette raison comme pertinente : rien ne permet en effet de distinguer le sens du préfixe dans "alléger" et "alourdir".

Plus tard à la page XIX de sa Préface (édition de 1764) LEROY énonce cette règle du doublement des consonnes qui ne souffre d'exceptions qu'à certaines consonnes, en raison de l'usage :

"Quand la lettre A entre dans la composition d'un mot, comme préposition, elle fait ordinairement doubler la lettre initiale du simple, comme on peut en juger

par ces mots : "accoucher", "affamer", "alléger", "annotation", "appaier", "arranger", "associer" et "attirer"; parce qu'ils sont composés de la préposition a et des mots coucher, faim, léger, note, paix, rang, société et tirer. Il fait cependant exception de cette règle les composés, dont le simple commence par un d, une m et un v consonne, que l'usage ne permet plus de doubler. Tels sont les mots "adoucir", "amener", "avilir" etc.. dont les simples sont doux, mener, vil et autres semblables ".

Il reste néanmoins que LEROY ne peut revendiquer l'usage comme une valeur sacro-sainte quand il s'agit de justifier les maintiens de l'alternance (du type ap/app)

Pour comprendre ces fluctuations dans le fonctionnement de ce préfixe, il semble bien qu'on ne puisse recourir qu'à l'anecdote historique comme le rapporte Nina CATACH (cours dactylographié); En 1740, l'abbé d'OLIVET s'est attaqué aux consonnes doubles du français et notamment à celles qui sont situées à la limite du préfixe et du radical en s'appuyant sur l'étymologie pour les supprimer au moins dans les composés d'origine française. Il avait commencé par la lettre A, ce qui explique les simplifications des mots commençant par ab ("abaissier", "abattre", "abréger", "abonner". ag ("agrandir", "agréger"..) al ("alonger", redevenu "allonger" tout récemment en 1878...) am ("ameublir") ap ("apaier", "apercevoir", "apetisser", "aplatir"...).

Il s'est ensuite arrêté, sans doute effrayé par l'ampleur et la difficulté de sa tâche et l'impossibilité de séparer valablement les composés français et les composés latins. Les éditions suivantes de l'Académie continuent ce travail de simplification des composés français pour quelques mots : 1762, "acagnarder", "acoquiner", "apercevoir", "araser" etc... 1798 "agraver" (redevenu "aggraver" en 1895) "alaiter" (redevenu "allaiter" en 1835) etc...

Mais dans l'ensemble, on peut dire que les tentatives de l'abbé OLIVET et de ses continuateurs ont été trop timides et trop disparates, voire contradictoires pour permettre d'apporter une clari-

fication quelconque au problème des consonnes doubles par assimilation préfixale de "ad".

#### 4) Préfixes terminés par B=AB , OB, SUB

a) au point de vue phonique : le graphème "b" final se prononce /p/ devant consonne sourde; cette prononciation n'ayant pas modifié la graphie (≠ "absorber", "absorption")

"abcès", "absolu", "absorber",

"absoudre",

"obscène", "obscur", "obséder", "obtenu"

"obturer"

"subconscient", "subséquent", "subsonique"

"substituer", "subterfuge", "subtil"

En ce qui concerne "subside", "subsister", "subsumer", la prononciation /bz/ s'explique soit par assimilation progressive (vers l'avant) du caractère sonore de b sur le s, soit par l'utilisation telle quelle d'un radical très souvent prononcé /z/ à l'initiale en composition = "résider", "résister", "résumer"

b) au point de vue morphologique :

\* élision du b = 2 cas seulement : "aversion" (pour "ab") et  
"omettre" (pour "ob")

\* adjonction d'un s = ab devant t = "abstenir", "abstraire"  
ob devant t = "obs"devenu", "os" dès le  
latin "ostentation"

sub devant c (prononcé /s/ et p et t = "subs"  
devenu "sus" dès le latin  
= "susciter", "susceptible",  
"suspecter", "sustenter",  
"suspendre"

\* assimilation d'origine latine devant c = "occasion", "occuper",  
"accident", "succomber"  
"succulence", "succès"  
"succinct"

devant f = "offenser", "office"



"suffixe", "suffoquer"

"suffrage"

p = "opposer", "opprimer"

"supplier", "supporter"

"supposer"...

g = un seul cas : "suggérer"

/gz/

Dans tous les autres cas, le préfixe conserve son intégrité :  
 "objecter", "oblitérer", "obliger", "obvenir", "subconscient",  
 "subjectif", "subvenir", "submerger", "subreptice", "subdivision",  
 "subodorer"

#### 5) Préfixes terminés par N : EN, IN, CON, SYN

##### a) devant voyelle

- caractère nasal de la voyelle : dénasalisation pour "in" et pour

"syn" : "synarchie", "synarthose", "synecdoque", "synesthésie"

"synode", "synonyme", "synoptique"

"inodore", "inapte", "inhérent", "inoculer"

Par contre "an" préserve son intégrité phonique en restant nasalisé devant voyelle et h muet : "s'enamourer", "s'enivrer", "s'enorgueillir", "s'enharmonie", "enherber".

Cette entorse aux habitudes de prononciation de E + N + VOYELLE a provoqué pour les 3 cas les plus usités une analogie avec le préfixe "é" très fréquent (cf. "énervé", "énorme"...), ce qui explique "énomourer" (relevé dans PR) "énivré", "sénomourier".

- élision du graphème n (≠ dénasalisation de la voyelle) = CO (sauf

"conurbation") "coaguler", "coaliser", "coexister", "cohésion",

"coïncider", "coopérer", "coopter", "coordonner"

Remarque : On a utilisé cette forme "CG" (prise dans "coopérer")

pour former des composés modernes où ce préfixe possède un sens

très marqué (= simultanété).

Il s'emploie devant voyelle comme devant consonne =

"copartage", "cogestion", "colistier", "coéquipier", "copro-

priétaire", "coresponsable", "colocataire", "coïnculpé" "coopter"

b) devant consonne : préfixes sous les formes EN, IN, CON, SYN devant toutes les consonnes "enlever", "insoluble", "consommer", "synthèse".

Posent problème les situations énumérées ci-dessous :

- devant m, b, p : la loi de position normale contraint les préfixes à prendre les formes de :

em : "embarrasser", "embrasser", "empirer" ... "emmener"

im : "imposer", "imbu", "immense"

com : "combattre", "communiquer", "compenser"

sym : "symbiose", "symbole", "sympathie", "symphonie"  
"symptôme"

- devant m et n : problème de la prononciation nasalisée et dénasalisée devant mm et nn :

\* em + m et en + n se prononcent toujours avec nasalisation de la voyelle (sauf "ennemi") - cf. "emmener", "enneigé"  
"ennuyer", "ennoblir"

\* im + m et in + n se prononcent toujours avec dénasalisation de la voyelle sauf composés récents "immangeable", "immaniable", "immanquable", "immettable", "immodéré", "innocent"  
"innover", "immense", "immigré", "immoral", "immeuble"

\* com + m et con + n se prononcent toujours avec dénasalisation de la voyelle : "commencer", "commission",  
"connaître", "connexe", "connotation"

\* sy + m : "symétrie" (cf. "sy-stème")

- Assimilation systématique devant l, r :

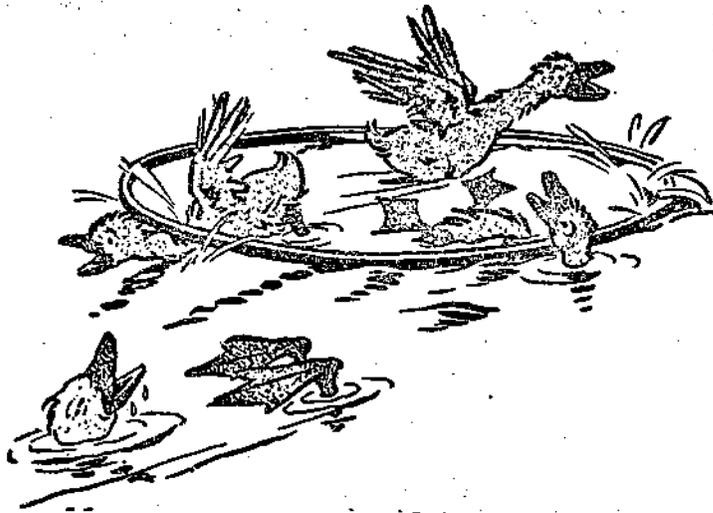
\* il = "illogique", "illuminer", "illustrer", "illicite"  
(sauf "in" préfixe négatif dans "inlassablement")

\* col = "collaborer", "collègue", "collation", "colloque"

\* syl = "syllabe", "syllepse", "syllogisme"

\* ir = "irresponsable", "irradier", "irrationnel" (sauf  
"in" préfixe négatif qui peut garder la forme "in" :  
"inracontable")

\* cor : "correspondre", "corrompre", "corriger"



Nous ne saurions terminer cette recherche sans tenter de faire le point sur la si douloureuse conséquence orthographique de ces mécanismes morphologiques : le doublement/ non doublement des consonnes à la limite du préfixe et du radical. Notons bien que ce phénomène ne peut se comprendre vraiment qu'au terme d'une étude alliant la connaissance des contraintes du matériau graphique et le maniement des mécanismes de composition morphologique.

Il est nécessaire de distinguer le doublement des consonnes aux limites morphologiques (préfixe/radical, radical/suffixe) et à l'intérieur du morphème ("grappe" etc...)

Pour ce qui est de notre objectif ici (à la limite du préfixe radical), nous pouvons considérer le phénomène des consonnes doubles sous trois points de vue :

- préfixes provoquant ou refusant le doublement
- facilité/répugnance du graphème à se doubler
- prononciation des consonnes doubles à la limite du radical.

1) Nous résumons la question des consonnes doubles préfixales dans le tableau suivant inspiré de Nina CATACH (cours dactylographié).

PREFIXES	Redoubl. ou assim. (sauf ex.)	orig.	exemples	non-redoublements (sauf exception)	exemples
ANTI, POLY A (privatif) CO etc...				aucun redoublement	asocial, alittérature asexué, afocal, anormal atonal, atome, atrophie colégataire, colicitant, colistier, colocataire, coparticipant, copropriétaire, coséante, cosignataire
INTER, SUR	devant R peu fréquents	lat. ou fran	interroger interrompre interrègne interrégional surrégénérateur surréalisme, surrection, surréal		
TRANS	devant S composés récents peu fréquents	fran	transsibérien transsaharien transsonique transsuder		
DE, TRE, ME, RE, PRE	devant S	fran	desservir tressaillir messéant, ressentir, pressentir	"dé ou des" partout ailleurs ("pré" partout ailleurs)	délimiter, dérégler trémousser, mécontent refaire, réssurrection déshabiller

PREFIXES	Redoubl. ou assim(sauf ex.)	Orig.	exemples	non-redoublements (sauf exception)	exemples
DIX, EX, BIS	devant F,S devant S	lat. fran.	dissimuler, cf. filocher bissextile	"di ou dis" par- tout ailleurs "é ou ex" par- tout ailleurs "bi ou bis partout ailleurs	disputer; divulger s'extasier, établir bifurcation, bisan- nuel
AD	devant C, F, P, T R, S + L, N (hésitat.)	lat. ou fran.	accéder asservir	"a" partout ail- leurs devant b, d, g (ou ad) = j, m, v	abrégé adjuger
AB			offenser supporter	aucun redoublem. "ob" partout ail- leurs	abroger, absolu, obsolète
OB, SUB	devant C, F, P	lat	occasion	"sub" part. aill. sauf devant c, p, t sus	subsister sustenter, susciter
EN	devant M, N	fran.	emmener, en- neiger	"en ou em" ail- leurs	empirer, ensemen- cer
IN	devant L, R, M, N,	lat. ou	illogique irrecevable		
CON	devant L, R, M, N,	fran. lat	innocent collaborer commencer, connaître, cor- roborer	"co, com, con" part. ailleurs	coalisé, contenir
SYN	devant L	grec	syllabe	"syn ou sym" par- tout ailleurs	synonyme, symbole

2) Ce tableau nous permet de cerner l'aptitude/ l'inaptitude des différents graphèmes à se doubler à la limite du préfixe et du radical. On notera d'abord que le matériau graphique français interdit en toutes circonstances le doublement des consonnes, "h", "j" et "v" (≠ italien : "avventura"). De plus les consonnes "b", "d", "g", répugnent également au doublement; on rencontre néanmoins à la limite du préfixe-radical, *omila* *vau*, quelques cas en "dd" et "gg". Restent 9 graphèmes aisément doublables :

F	peut se doubler dans 5 préfixes ce qui concernant environ 255 mots (dans 1	
C	3	175 <span style="float: right;">ER</span>
R	3	171
S	3	160
P	2	158
M	3	158
L	3	107
T	1	70
N	4	60

On constate deux grandes séries de graphèmes doubles : ceux qui se doublent en très forte proportion avec le préfixe "ad" et ceux qui se doublent en majorité avec les préfixes "IN" et "CON"

1er type :

tt = ad = 80 mots	100%
cc = ad = 130 mots	75% + ob, sub
pp = ad = 100 mots	60% + ob, sub
ss = ad = 100 mots	60% + dis, ex
ff = ad = 110 mots	40% + dis, ex, ob, sub

2e type :

rr = in + con = 114 mots	68% + ad
ll = in + con = 70 mots	65% + ad
nn = in + con = 33 mots	55% + ad + en
mm = in + con = 136 mots	85% + en

3) Oralement, une consonne double à la limite du préfixe-radical peut se laisser entendre dans certains cas en français. Cette reduplication se traduit par une certaine tenue ou prolongement de la consonne.

Nina CATACH qui a fait cette étude note (cours dactylographié) que ces phénomènes de prononciation sont mal fixés et mal étudiés. Ils ne sont jamais obligatoires et ne devraient pas, par conséquent, faire partie de la norme. Ils relèvent davantage de phénomènes socio-linguistiques (niveau de langue, sentiment morphologique de la construction du mot, tendance à l'allongement de certaines consonnes etc...) que d'une orthographe véritable. Ainsi après certains préfixes, il peut arriver qu'on entende un redoublement (alors que l'on ne l'observe pratiquement jamais à la limite du radical et du suffixe) exemples pris dans PR :

a) Préfixe AD :

all : prononcés parfois /LL/ = "allécher", "alléger", "alléguer"  
"allitération", "allocataire", "allocation",  
"allusion", "alluvion"  
toujours prononcés /L/ : "allaiter", "allier", "allonger"  
"allouer", "allumer"  
+ peut-être quelques cas pour "arr" et "ann"

b) Préfixe CON :

coll : prononcés parfois avec /LL/ : "collaborer", "collation"  
"collection", "collègue", "collision", "colloque"  
"collusion"  
toujours prononcés avec /L/ : "collège"  
corr : prononcés parfois avec /RR/ : "corrosion"  
toujours prononcés avec /R/ : "correct", "corrélation"  
"correspondre", "corriger", "corroborer", "corrompre"  
comm : prononcés parfois avec /MM/ : "commémorer", "commensurable",  
"commentaire", "comminatoire", "commisération"  
"commotion"  
toujours prononcés avec /M/ : "commencer", "commerce",  
"commère", "commettre", "commode", "commun", "commutation"

conn : prononcés parfois avec /NN/ : "connecter", "connexe"  
"connivence", "connotation"

toujours prononcés avec /N/ : "connaître"

c) Préfixe IN : c'est la série la plus ouverte et la plus vivante :

ill : prononcés parfois avec /LL/ : "illégal", "illégitime",  
"illettré", "illicite", "illimité", "illisible",  
"illogique", "illuminer", "illusion", "illustration",  
"illuvial"

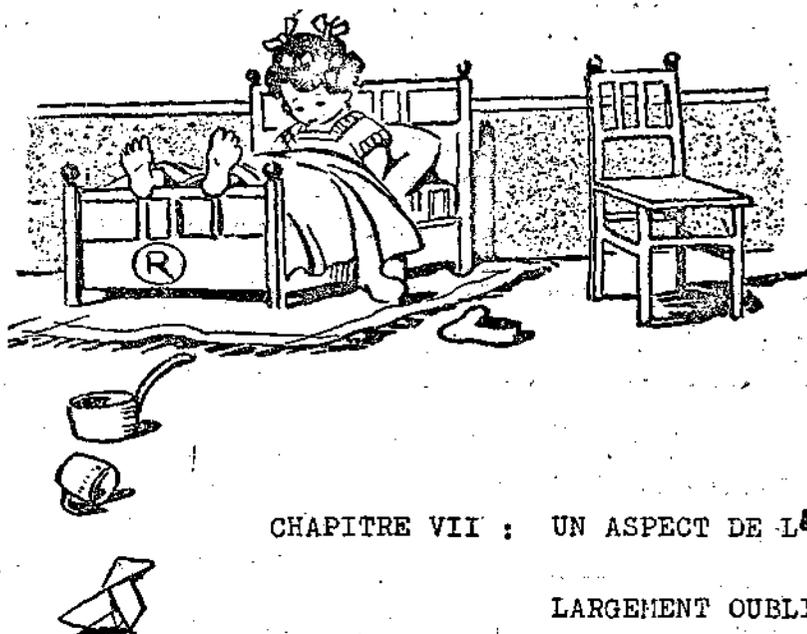
irr : prononcés parfois avec /RR/ : "irrachetable", "irradier"  
"irraisonner", "irréalisable", "irrecevable",  
"irréconciliable", "irrécupérable", "irrécusable",  
"irréductible", "irréel", "irréfléchi", "irrégulier",  
"irremplaçable"...

PR note toujours prononcés /R/ : "irritabilité", "irri-  
table", "irritant" mais "irritation", "irriter" avec  
/RR/ possible.

imm : prononcés parfois avec /MM/ : "immaculé", "imminent",  
"immatériel", "immatriculer", "immédiat", "immense" etc.  
prononciation /M/ obligatoire : "immangeable", "immetta-  
ble", "immanquable"

inn : prononcés parfois avec /NN/ : "inné", "innerver",  
"innocuité", "innombrable", "innover"  
toujours prononcés avec /N/ : "innocent"





CHAPITRE VII : UN ASPECT DE L'ORTHOGRAPHE ENCORE  
LARGEMENT OUBLIE A L'ECOLE.

Dans l'observation de la pratique scolaire, nous allons volontairement délaissier l'orthographe grammaticale et tous les morphogrammes d'accord, pour étudier de plus près le domaine assez vague intitulé "orthographe d'usage", où nous essayerons de saisir les éléments d'approche lexico-graphique. Quels sont donc ses principes d'analyse de l'orthographe, une fois passé le stade de mise en place du rapport phonie-graphie ?

Renaud et G. Batailler - CM - p.222,223,224

**Orthographe d'usage**

**RÉVISION DU COURS ÉLÉMENTAIRE**

IV	ab à ç	: leçons 23 à 37 du C. E. . . . .	108
V	car à ill	: leçons 38 à 54 du C. E. . . . .	110
VI	lade à ure	: leçons 55 à 70 du C. E. . . . .	112

**LEÇONS PROPRES AU COURS MOYEN**

*53	a, as, at à la fin des noms . . . . .	114
54	able, al à la fin des adjectifs . . . . .	116

*55	ac, aqve à la fin des noms . . . . .	117
56	ag au commencement des noms . . . . .	118
57	aim, ain, in, ein, ym à la fin des noms . . . . .	119
58	al, ale, alle à la fin des noms . . . . .	120
59	am, amm au commencement des mots . . . . .	121
*60	ame à la fin des noms ; amer à la fin des verbes . . . . .	122
*61	ane, anne à la fin des noms . . . . .	123
	Révision . . . . .	124
62	an, en dans le corps des mots . . . . .	126
63	an, ann au commencement des mots . . . . .	127
*64	ance, anse à la fin des noms . . . . .	128
*65	ance, ence à la fin des noms . . . . .	129
66	app, ap au commencement des mots . . . . .	130
67	ar, are, arre, ard, art à la fin des noms . . . . .	132
68	ard à la fin des adjectifs . . . . .	134
*69	asse, ace à la fin des noms . . . . .	135
70	ater à la fin des verbes . . . . .	136
71	au, eau à la fin des noms . . . . .	137
	Révision . . . . .	138
72	ban au commencement des noms . . . . .	140
*73	battre et les mots de la même famille . . . . .	141
74	cam, can au commencement des mots . . . . .	142
75	ci, si au commencement des mots . . . . .	143
76	cier à la fin des verbes, cieux à la fin des adjectifs . . . . .	144
*77	comm, conn au commencement des noms . . . . .	145
*78	courir et les mots de la même famille . . . . .	146
*79	ei changé en é dans des mots de la même famille . . . . .	147
80	el, elle à la fin des noms . . . . .	148
81	el, elle à la fin des adjectifs . . . . .	149
	Révision . . . . .	150
82	ement à la fin des noms . . . . .	152
*83	emment, amment à la fin des adverbes . . . . .	153
84	endre, andre à la fin des verbes . . . . .	154
*85	ène, enne à la fin des noms . . . . .	155
86	er, ier, é à la fin des mots . . . . .	156
87	esse, èce, aisse, esce à la fin des noms féminins . . . . .	157
88	ette, et à la fin des noms . . . . .	158
*89	ex au commencement des mots . . . . .	159
	Révision . . . . .	160
*90	fan, fian, fran au commencement des noms . . . . .	162
91	guer, quer à la fin des verbes . . . . .	163
92	ie à la fin des noms féminins . . . . .	164
93	i à la fin des noms masculins . . . . .	165
*94	ice, isse à la fin des noms . . . . .	166
95	ic, ique à la fin des noms . . . . .	167
96	if, iffe à la fin des noms et des adjectifs . . . . .	168
97	il, ile à la fin des noms . . . . .	170
*98	il, ile à la fin des adjectifs . . . . .	171
99	in, im au commencement des mots . . . . .	172
*100	ion à la fin des noms . . . . .	173
	Révision . . . . .	174
*101	irr, au commencement des mots . . . . .	176
*102	ite, iter à la fin des mots . . . . .	177
103	nier, gnier, nion, gnon à la fin des noms . . . . .	178
104	nier, gnier à la fin des verbes . . . . .	179
*105	o, os, ot à la fin des noms . . . . .	180
106	oc, oque à la fin des noms . . . . .	181
107	off au commencement des noms . . . . .	182
*108	oi, oie, oin à la fin des noms . . . . .	183
109	oir, oire à la fin des noms . . . . .	184
110	oir, oire à la fin des adjectifs et des verbes . . . . .	185
	Révision . . . . .	186
111	oi, oie, olte, aule à la fin des noms . . . . .	188
*112	onn dans le corps des mots . . . . .	189
113	op, opp au commencement des mots . . . . .	190
114	or, orc, ord, ore, ors, ort à la fin des noms . . . . .	191
*115	or, aur, hor, au commencement des mots . . . . .	192
*116	osse, oce à la fin des mots . . . . .	193
117	ote, oter à la fin des mots . . . . .	194
118	our, ours à la fin des mots . . . . .	195
	Révision . . . . .	196
119	pan, pen au commencement des mots . . . . .	198
120	par au commencement des noms . . . . .	199
*121	raff, aff au commencement des mots . . . . .	200
122	se, ser, à la fin des mots . . . . .	201
123	souff, suff au commencement des mots . . . . .	202
124	supp, sup au commencement des mots . . . . .	203
125	té, tée à la fin des noms . . . . .	204
	Révision . . . . .	206

Cet ouvrage est très représentatif de l'optique adoptée par l'école. On isole du mot un début ou une terminaison qui ont une prononciation dont la représentation graphique peut être multiple.

1er principe :

Relever les multiples réalisations orthographiques brèves d'une suite phonique située le plus souvent en finale, quelquefois en début de mot :

par exemple : "ap, app" en commencement des mots  
 "aim, ain, ein, in, ym" à la finale des mots

Le problème posé est d'abord l'absence de mise en évidence des différences flagrantes de fréquence des finales évoquées.

cf. Denève -CE.2 - "noms en "eau, au, aud, aut, aux".  
 La fréquence de "eau" en finale n'est pas relevée

cf. MDI p. 32

15<sup>e</sup> semaine

<b>Le son final ô écrit au, eau, aud, aut, aux.</b>	
<b>au</b>	un étau - un préau
<b>eau</b>	un anneau - un escabeau un berceau - un panneau
<b>aud</b>	un badaud - un réchaud
<b>aut</b>	un artichaut - un sursaut
<b>aux</b>	la chaux - une faux

En ce qui concerne les débuts de mots et quelquefois aussi pour les finales, des "règles" sont énoncées, avec leurs exceptions, ce qui signale une intention de présenter un critère de fréquence.

cf. Denève - collègue - p.36'37 -

**MOTS commençant par com :**

une commande, commander, un commanditaire, commanditer, un commerçant, le commerce, commercer, commercial, un commis, un commissaire-priseur, la commission, un commissionnaire, commissionner, communiquer, une communication, un communiqué, un commutateur, etc... (à compléter).

→ La plupart des mots commençant par com prennent deux m.

Exceptions : le coma, la comédie, un comédien, comique, comestible, une comète, un comice, le comité.

cf. Denève - collègue - p. 41

**VERBES en onner, oner (ôner) :**

camionner, approvisionner, subventionner, patronner, collationner, ordonner, abonner, fonctionner, fractionner, cloisonner, jalonner, badigeonner, confectionner, cartonner, entonner, klaxonner, rationner, raisonner, coordonner, sélectionner, sanctionner, s'adonner, etc... (à compléter).

→ La plupart des verbes de cette consonance prennent deux n.

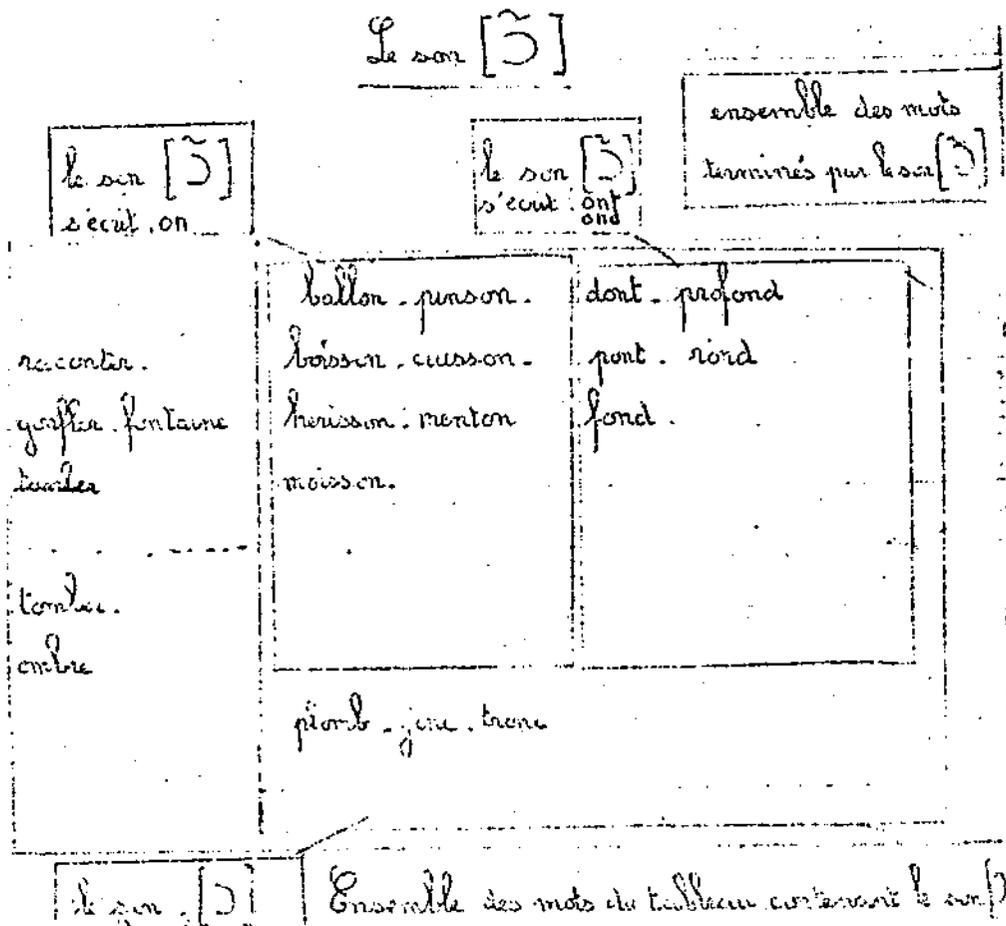
Exceptions : détoner, dissoner, détrôner, époumoner, prôner, ramoner, téléphoner, trôner...

cf. Cahier d'élève - mots en eur -

mots en eur  
Les mots en eur s'écrivent e.u.n sauf heurre,  
demeure, heure leurre heurt

En fait la perspective utilisée provoque des exceptions souvent nombreuses qui annulent l'intérêt de la règle (voir plus loin l'exemple de ac/acc).

Y a-t-il eu amélioration avec les derniers ouvrages d'orthographe ? Nous croyons que nous pouvons en douter. Comparons une formule ancienne et une formule nouvelle :



**REVOYONS LA RÈGLE N° 13**

Les noms féminins terminés par le son l s'écrivent le (exemple : une pie).

Exceptions : la brebis, la souris, la fermi, la nuit, la perdrix.

2e principe : tentatives pour dégager des contraintes distributionnelles

cf. L.Renaud et C.Batailler - CM. - P. 126

## an, en

**Nous écrivons** dans le corps des mots

an		an	
avant ou après g		avant ou après ch	
une anguille	un gant	un anchois	un échange
le danger	un hangar	une avalanche	le manche
une frange	la langue	une branche	le marchand
un ganglion	le rang	un chandelier	la planche
une ganse	le sang	une chanson	la tranche

**mais nous écrivons**

un agent	engloutir	déclencher	enchevêtrer
l' argent	un gendarme	enchaîner	enclencher
une engelure	un hareng	enchâsser	se pencher
un engin	l'intelligence	enchérir	une pervenche

La règle tend à montrer que /a/ s'écrit la plupart du temps "an" avant ou après "g" ou "ch". Pourquoi avoir retenu ce critère de la présence à l'intérieur du mot "ch" ou "g" ? Est-ce parce qu'il permettait de tirer une loi de position qui était impossible à échafauder à partir de tous les termes comme "prendre", "vendre", "sentir", "expansion" ? Mais alors pourquoi rejeter dans les exceptions des mots aussi fréquents que "gens" "gentil", "intelligent" un préfixe aussi courant que "in"?....

Ne vaudrait-il pas mieux rendre l'enfant attentif à la composition des mots (cf. "en-chaînés") et regrouper les mots selon leurs dérivations "changer", "échanger", "changement" "rechange" ? Si on tient à se limiter au critère phono-graphique, tout au plus les élèves peuvent-ils regrouper les termes "d'échange", "vendange", "vidange", "orange", "grange", "lange" parce qu'ils représentent une analogie solide de terminaison. Et pourtant nous demeurons convaincu qu'il ne serait pas



Nous nous apercevons de ce même travers dans l'énonciation de la loi orthographique à partir de, par exemple, O + MM, qui escamote la structure du mot. Or "com/mander" prend deux "m" pour des raisons de fonctionnement lexico-graphique explicables par la présence de deux morphèmes, il n'en est pas de même pour les deux "m" de "pomme". Que l'analyse distributionnelle s'attaque aux termes du 2e type "pomme", "homme", "somme", soit, mais on ne peut sans dommage y inclure les termes formés sur le préfixe "con" sinon :

- on reste superficiel, car on n'essaie pas d'expliquer le phénomène
- on accroît la liste des mots contenant "O + mm" et on risque de rendre la règle inutilisable.

Que dire des mots en "ap, app, ag, agg, an, ann, dp, dpp" regroupés sans le moindre égard pour leur composition

cf. Renaud et Batailler p. 118

## ag

### Nous écrivons

<b>ag</b>	<b>avec un seul g au commencement des noms</b>
-----------	--

un <b>agacement</b>	un <b>agonisant</b>	un <b>agresseur</b>
une <b>agape</b>	une <b>agrafe</b>	une <b>agression</b>
un <b>agaric</b>	une <b>agrafeuse</b>	un <b>agriculteur</b>
une <b>agate</b>	un <b>agrandissement</b>	l' <b>agriculture</b>
un <b>agave</b>	un <b>agrément</b>	l' <b>agronomie</b>
une <b>agonie</b>	des <b>agrès</b>	les <b>agrumes</b>

<b>mais nous écrivons</b>	une <b>agglomération</b>	un <b>aggloméré</b>
	une <b>agglutination</b>	une <b>aggravation</b>

Ainsi "agape", "agaric", "agriculture" sont-ils sur le même plan que "a/grandissement", "a/gresser", "a/grément" sous prétexte qu'ils commencent par "ag" et non "agg".  
La règle des mots en "an, ann" atteint le comble du mélange

cf. Renaud et Batailler p. 127

## an, ann

### Nous écrivons

<b>an</b>	au commencement des mots
-----------	--------------------------

un <b>an</b> achronisme	une <b>an</b> archie	un <b>an</b> émomètre	une <b>an</b> isette
une <b>an</b> agramme	l' <b>an</b> atomie	une <b>an</b> esthésie	une <b>an</b> omalie
une <b>an</b> alogie	<b>an</b> éantir	un <b>an</b> imal	<b>an</b> onyme
<b>an</b> alogue	une <b>an</b> ecdote	<b>an</b> imer	un <b>an</b> orak
une <b>an</b> alyse	l' <b>an</b> émie	une <b>an</b> imosité	<b>an</b> ormal
un <b>an</b> anas	une <b>an</b> émone	l' <b>an</b> is	l' <b>an</b> us

### mais nous écrivons

<b>ann</b>	au commencement des mots
------------	--------------------------

un <b>ann</b> eau	un <b>ann</b> iversaire	<b>ann</b> oter	une <b>ann</b> uité
une <b>ann</b> ée	une <b>ann</b> once	un <b>ann</b> uaire	l' <b>ann</b> ulaire
une <b>ann</b> exe	une <b>ann</b> otation	<b>ann</b> uel	<b>ann</b> uler

lexico-graphique : à côté des termes sans préfixation :  
"animal", "an<sup>is</sup>", "anniversaire " etc... on rencontre les préfixes :

a/an ="an/émie", "an/archie", "an/esthésie",  
"an/onyme", "a/nomalie"  
ana ="ana/chronisme", "ana/logie"  
ad =(graphié a/an) : "anéantir", "annoter"  
"annuler"

Afin de mieux faire sentir l'imprécision des critères et le caractère superficiel de ce type de règle, nous allons analyser un exemple classique, une règle bien

accrochée dans l'esprit des enseignants :

"Les mots qui commencent par ac prennent deux c"

Exceptions : "acabit", "acolyte", "acajou",  
"acacia", "académie", "acoquiner"  
"acompte", "acoustique", "acrobate"  
"acariste", "acuité"

Cette règle est si souvent apprise et j'ai vu si souvent  
imposer son étude qu'elle ne semble point poser des problè-  
mes... et pourtant !

A) Une ambiguïté à dissiper

- s'agit-il de mots dont l'écriture commence par les graphèmes "ac" ?
- s'agit-il de mots dont la prononciation orale débute par le son /ak/ ?

FA ma connaissance, peu de maîtres fournissent la réponse à cette question, d'ailleurs, pour quelque règle que ce soit. Question cependant capitale :

en effet,

- s'il s'agit de la graphie "ac", il conviendra d'accepter tous les mots dont l'écriture commence par ces deux graphèmes, et cela quelle que soit leur prononciation : nous aurons donc "accorder" au même titre que "acajou" et que... "acide" ou "acheter"...
- s'il s'agit du son /ak/, il conviendra d'accepter tous les mots dont la prononciation débute par ce son, et cela quelle que soit leur graphie : nous aurons donc "acajou" au même titre que.. "aqueduc" ou "axe"...

Cette exigence n'est pas seulement une affaire de linguistique, mais aussi soyons en certains, de pédagogie : s'interroge-t-on suffisamment sur ce qui se passe, ou risque de se passer, dans l'esprit des enfants lorsqu'une telle règle leur est présentée ?

B) Validité de cette règle ?

Nous avons proposé à un maître d'inviter les élèves à rechercher dans un dictionnaire tous les mots répondant à la règle

ci-dessus. La surprise a été grande puisqu'ils ont trouvé en gros (les dictionnaires n'étant pas les mêmes pour tous les enfants) 300 mots dont la graphie commence par les lettres "ac", dont environ 120 s'écrivent avec deux "c" et 180 avec un "c" !

Telle qu'elle est formulée, la règle que le maître faisait apprendre est donc fautive puisqu'elle ne couvre qu'à peu près 40% des cas. Malgré la plus grande difficulté de recherche, les enfants sont parvenus à trouver 270 mots dont la prononciation débute par le son /ak/ : sur ces 270 mots, 115 s'écrivent avec deux "c" et environ 155 s'écrivent avec une autre graphie.

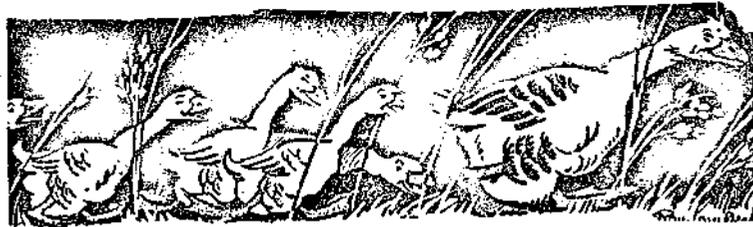
Même dans ce cas, il s'agit donc d'une règle fautive !

Il conviendrait en conséquence de s'interroger sur l'utilité que peut avoir pour les enfants une telle "règle" qui se révèle entièrement fautive. Certains pourraient objecter que, si cette "règle" n'est pas valable pour l'ensemble de mots (mais alors pourquoi la formuler ainsi ?) elle le reste pour les mots le plus fréquemment employés. Or cette affirmation est-elle prouvée ? Si nous consultons l'échelle DUBOIS-BUYSE, voici les seuls mots en "ac" que nous y trouvons :

échelon 10	:"acte"
échelon 14	:"actif", "action "
échelon 19	:"actuellement"
échelon 20	:"activité", "activer"
échelon 21	:"accident", "accorder"
échelon 22	:"actuel"
échelon 23	:"accorder", "accord", "accuser"

Si nous considérons grosso modo que cela correspond pour l'école élémentaire à l'intervalle du CE1 au CM2 et même si nous ajoutons les mots figurant aux échelons 24 ("accompagner", "accourir", "accomplir") et 27 ("acclamation") la liste n'est pas longue. A quoi bon, dans ces conditions se référer à une "règle" qui en fait n'existe pas ?

En somme nous pouvons contester les principes de regroupement retenus par l'école pour "l'orthographe d'usage" car ils recourent à des critères superficiels, soit qui restent au niveau phonographique, soit qui dans une approche distributionnelle retiennent des paramètres peu pertinents. La structure morphématique des mots n'est pas évoquée et les phénomènes afférents à la joncture de préfixe ou de suffixe avec le radical restent confondus aux autres phénomènes.



Cette optique peu cohérente est symptomatique des contradictions de l'enseignement traditionnel de l'orthographe :

- on considère implicitement que l'orthographe ((est une affaire de transcription de la langue orale à l'aide de règles, mais on ne distingue pas dans ces règles le domaine phonique et le domaine graphique, prolongeant ainsi le confusionnisme des méthodes d'apprentissage de lecture au C.P
- on bâtit des règles empiriques qui semblent ne valoir que comme points de repères provisoires adaptés à une pédagogie d'école élémentaire, mais la formulation de ces règles < souffre de tant d'exceptions qu'elles ne sont pas tout bonnement erronées; mais on accumule des exemples peu fréquents, voire rares (cf. "enchâsser", "anesthésie", "apocryphe" etc.. L.Renaud et C.Bataillier p.126-127-130...) qui fait bien de cet enseignement la quête ambitieuse d'un vaste savoir culturel multiforme, privilégiant finalement la mémoire aux dépens de

l'organisation du système. Quel élève parviendra à retenir quoi que ce soit dans cet amas hétérogène de mots pour la plupart peu usités, de mots coupés sans souci des morphèmes ?

cf. "Zéro faute" p. 30

**68 caul chol coal col khol kol quol**

<b>caul</b>	caulescent, caulinaire.
<b>chol</b>	cholagogue, cholédoque, choléra, <b>cholérique</b> .
<b>coal</b>	coaltar.
<b>col</b>	<b>col</b> , colégataire, coléoptère, colère, coléreux, colérique, colibacille, colibri, colicitant, colifichet, colimaçon, colin, colin-maillard, colique, colis, colocataire, colompage, colombe, colombier, colombin, colombophile, <b>colon</b> , <b>côlon</b> , colonage, colonat, colonel, colonial, colonie, colonisateur, colonisation, coloniser, colonnade, colonne, colonnette, colophane, coloquinte, colorant, coloration, colorer, coloriage, coloris, colorisation, coloriste, colossal, colosse.
<b>coll</b>	collaborateur, collaboration, collaborer, collage, collant, collatéral, collation, collationnement, collationner, colle, collecte, collecteur, collectif, collection, collectionner, collectionneur, collectivement, collectivisme, collectiviste, collectivité, collège, collégial, collégien, collègue, collement, coller, collerette, colleter, colleteur, colleur, collier, collimateur, colline, collision, collocation, collodion, colloïdal, colloïde, colloque, colloquer, collusion, collutoire, collyre.
<b>khol</b>	<b>khôl</b> , ou kohol.
<b>kol</b>	kola ou cola, kolkhose.
<b>quol</b>	quolibet.

Il existe donc deux facteurs de base de l'apprentissage de l'orthographe dans son aspect lexical :

la fréquence des mots

le découpage en morphèmes

Le problème de la fréquence se pose pédagogiquement de la manière suivante : l'enfant ne peut apprendre de manière sûre et durable que l'orthographe des mots qu'il est susceptible d'utiliser à assez courte échéance et avec une certaine fréquence. Or la plupart des textes de dictées que j'ai analysés comportent trop de mots que l'enfant n'utilisera de manière relativement courante que deux, trois, quatre ans plus tard, ou même fort probablement jamais. Mais il faut prendre garde à ne pas trop s'enfermer dans cette logique, puisque savoir l'orthographe c'est être capable d'orthographier des mots que l'on ne connaît pas, par l'usage de mécanismes que l'on possède.

L'attention portée à la structure des mots en morphèmes est un angle d'approche fructueux. Pour cela il est nécessaire que l'enseignant ait à sa disposition les principales unités graphiques lexicales fréquentes afin d'en faire sentir le fonctionnement à l'enfant par le jeu des oppositions et des commutations. Autrement dit, si l'on veut que l'enfant "construise" ses mots, il est urgent de réhabiliter une partie mal connue et mal exploitée de l'orthographe :  
l'orthographe dérivative :

"nettoisement" , "net" + "oi" (cf. "verdoyer",  
suffixe "oyer") + "ement" (cf. "sacrement")

Nous sommes là au coeur du problème de l'orthographe lexicale. A notre sens la constitution par les élèves de listes dérivatives, la construction de mots avec différents préfixes et suffixes :

" auto-mate"  
" auto-mat-isme"  
" auto-"  
" auto-mat-ique" "automaticité"  
" auto-mat-iser" "automatisation"

paraît bien faire éclater la notion globale de fréquence des mots. Ne vaut-il pas mieux en effet lui substituer la fréquence des unités graphiques lexicales : "isme", "tion", "anti" etc... qui fera qu'un terme comme "déraisonnable" peu fréquent dans le langage enfantin ne sera pas pour autant à éliminer de la classe si les enfants par le jeu des constructions parviennent à le composer. Ce point de vue "morphématique" de l'orthographe évite qu'on soit tenté de limiter l'enfant à un vocabulaire moyen, sous prétexte que statistiquement un simple constat a déterminé qu'il s'agissait en moyenne de mots bien orthographiés par des enfants d'un âge donné (cf. échelle DUBOIS-BUYSE). Notre enquête nous incite à affirmer qu'il serait insuffisant de limiter l'apprentissage de l'orthographe aux seuls mots susceptibles d'être réinvestis dans l'expression personnelle des enfants.

En effet, l'observation des cahiers d'éveil, de mathématiques, de grammaire, nous a permis de relever des termes utilisés fréquemment ou incidemment par les élèves dans la vie scolaire de tous les jours et dont il est essentiel qu'ils perçoivent la structure pour en connaître l'orthographe. Ce n'est qu'à cette condition qu'on évitera ce que les enseignants nomment les "fautes de copie".

Exemples de termes relevés :

Grammaire : "épithète", "apposition", "attribut", "concordance", "complément", "circonstanciel", "indéfini", "possessif", "démonstratif", "conjonction", "coordination", "locution", "transformation"...

Vocabulaire : "synonyme", "homonyme", "préfixe", "suffixe"...

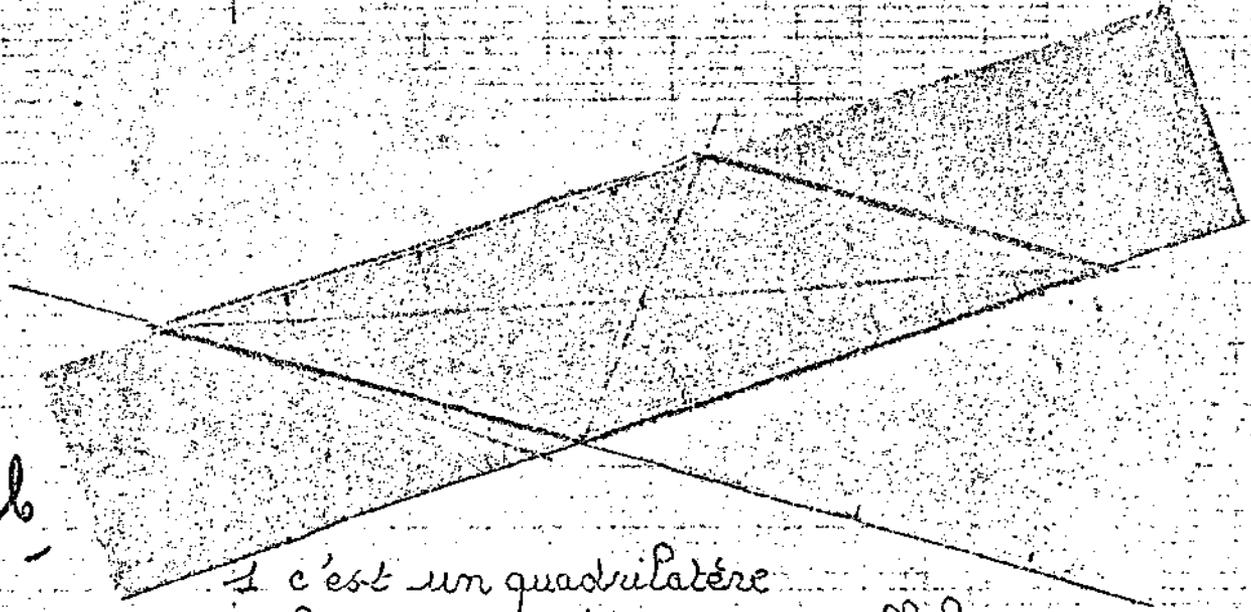
Mathématique : "addition", "soustraction", "numération", "capacité", "diagramme", "disjonction", "parenthèses", "complémentaires", "supplémentaires", "repérage", "quotient", "divisibilité", "translation", "rotation", "perpendiculaire", "parallèle", "isocèle", "équilatéral", "diagonale"...

Si l'on ne prend garde à assurer l'apprentissage véritable de la graphie de ces termes, on risque de limiter la portée même de la leçon : ainsi l'élève a-t-il vraiment compris le terme "isométrique", s'il l'écrit "isométrique" ?

Observons cette page de géométrie, ci-après : l'élève n'y rencontre pas moins de huit termes très complexes sur trente : "parallélogramme", "quadrilatère", "opposés", "parallèles", "isométriques", "diagonales", "consécutif", "symétrie".

n°2

## Le parallélogramme



- 1 c'est un quadrilatère
- 2 les côtés opposés sont parallèles et isométriques
- 3 Les diagonales se coupent en leur milieu
- 4 Deux côtés consécutifs déterminent un angle
- 5 Le parallélogramme n'a pas d'axes de symétrie

L'enseignant ne doit pas oublier que la langue française est un instrument dans toutes les matières et non seulement pour l'expression personnelle. Les activités d'éveil, d'après ce que j'ai pu constater, obligent à utiliser une foule de termes tels que "chlorophylle", "absorption", "condensation"

"hydraulique", "hydrophile" sans parler des études de champignons, de types de plantes ou d'animaux qui supposent la rencontre de nomenclatures graphiquement fort complexes. Aussi se limiter au critère de la fréquence globale me paraît-il une attitude nocive dans la mesure où elle tend à supposer l'acquisition de l'orthographe comme étant un simple stockage dans la mémoire d'un bagage de mots, des plus fréquents aux plus rares; alors que cette acquisition passe nécessairement par une structuration; alors que, quoi qu'on dise, les nécessités de l'école obligent à utiliser des termes peu fréquents dans l'absolu, mais qui, parce qu'ils sont d'origine savante, relèvent de modes de construction simples et fréquents: préfixe + radical + suffixe.

Les manuels récents ont fait une place importante à l'analyse des multiples aspects du rapport phonie-graphie, à l'étude du matériau graphique (les différents graphèmes), des lois de position (cf. Daniel Duprez et Michel Legris, premier cycle niveaux 1 et 2), (R.Thimonnier, J.Desmeuzes CE, CM, 6e) mais aucun d'entre eux ne s'est encore consacré résolument à une perspective lexico-graphique, pourtant recommandée par les Instructions Officielles de 1977.

(Enseignement de l'orthographe dans les écoles et dans les collèges fascicule CRDP p.38 )

↳ Séries analogiques formées d'éléments de composition gréco-latins (par ex. : "cosmo", "extra", "hyper", "infra", "logie").

Particularités des mots comportant un même préfixe usuel ou des finales homophones, quand ils donnent lieu à des phénomènes de transformation ou d'assimilation (par ex. : les préfixes "ad", "bis", "dis", "in"... et les finales en "tion", "sion", "ette" "ète"...).>>

Les quelques lignes de cette thèse ont pour but d'essayer de remédier à un vide qui nous a semblé préjudiciable à la compréhension de l'orthographe, comme à son apprentissage.